



CATALOGUE DES ACTIVITÉS 2023

Contribuer au mieux-être
en santé mentale

Formation

Accompagnement

Documentation

Recherche et innovation

Intervention



CE DOCUMENT EST
TÉLÉCHARGEABLE
sur : www.institutbergeret.fr

L'Institut régional Jean Bergeret est reconnu



Nos activités sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) et nous disposons d'une référente handicap, madame Anne-Laure Guyon, chargée d'accueillir, accompagner ou orienter les publics en situation de handicap. Vous pouvez la contacter au 04 81 07 98 64 ou par mail à l'adresse anne-laure.guyon@arhm.fr

SOMMAIRE

Nos valeurs et nos principes d'action	p 6
Le centre de documentation	p 8
Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles	p 10
Soutien méthodologique et thématique	p 12
Les formations professionnelles	p 14
🌊 Accompagner les personnes âgées avec troubles du comportement	p 18
🌊 Addiction et conduites addictives	p 20
🌊 Agir en prévention du suicide : Devenir sentinelle au repérage de la crise suicidaire	p 22
🌊 Agir en prévention du suicide : Évaluation du potentiel suicidaire et orientation	p 24
🌊 Agir en prévention du suicide : Intervention de crise	p 26
NEW! Case management : pour un parcours de santé mentale sans rupture	p 28
🌊 Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA) – 1er et 2nd degré	p 30
🌊 Comprendre le mal-être étudiant	p 32
🌊 Connaître et accompagner les personnes souffrant de troubles psychiques	p 34
🌊 Consolidation des savoirs infirmiers en psychiatrie	p 36
🌊 Contraintes thérapeutiques et respect des droits des patients en psychiatrie	p 38
🌊 Droits des usagers en psychiatrie : aspects juridiques	p 40
🌊 Entretiens infirmiers en psychiatrie	p 42
🌊 Initiation au rétablissement	p 44
🌊 Intégration de pairs-aidants en milieu professionnel	p 46
🌊 L'alliance thérapeutique : entre proximité et distance	p 48
🌊 L'approche motivationnelle : accompagner le changement	p 50
🌊 La communication bienveillante, un outil favorisant l'autonomie	p 52
🌊 La fonction de formateur d'adultes en institution sanitaire ou sociale	p 54
🌊 La médiation équine : un outil thérapeutique et de développement personnel	p 56

🌊 Le risque de violence en psychiatrie	p 58
🌊 Les enfants et les écrans	p 60
🌊 Les violences conjugales et intra-familiales	p 62
🌊 Parcours de vie, parcours de soin : formation croisée	p 64
NEW! Personnel administratif : accueillir les publics précaires ou en détresse et faire face aux différents comportements	p 66
NEW! Personnel administratif : diminuer sa charge mentale, améliorer son organisation et la gestion de ses priorités	p 68
🌊 Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)	p 70
NEW! Premiers Secours en Santé Mentale Module Jeunes	p 72
🌊 Prévention des conduites à risques à l'adolescence	p 74
🌊 Promouvoir la bienveillance	p 76
🌊 Santé mentale et intervention à domicile	p 78
NEW! Sensibilisation à la prise en charge de l'autisme	p 80
🌊 Sensibilisation à la santé mentale	p 82
🌊 Soutenir la parentalité en situation de précarité	p 84
NEW! Téléconsultations et accompagnement à distance en santé mentale	p 86
🌊 Travail avec les familles	p 88
Jean, mon bot en prévention du suicide	p 90
Réduction du stress au travail par la pleine conscience	p 92
Groupe d'échanges Jeunes	p 94
Soutien à la parentalité	p 96
NEW! Programme Primavera	p 98
Programme Risco	p 100
Programme Unplugged, prévention des conduites addictives en collège	p 102
Programme Korsä	p 104
M-Lab	p 106
L'équipe de l'Institut régional Jean Bergeret	p 110
Nos références	p 111

Nos valeurs et nos principes d'action

Les valeurs qui fédèrent l'équipe de l'Institut régional Jean Bergeret sont celles du Projet institutionnel de la Fondation ARHM.

- « **Être citoyen** » : la personne soignée ou accompagnée est considérée comme actrice de son parcours de vie.
- « **Respecter les droits** » : tout professionnel doit inscrire son action dans une démarche respectueuse des droits de la personne.
- « **Prendre soin** » : une conception du soin et de l'accompagnement tournée vers l'autonomisation et le rétablissement des personnes.
- « **S'engager** » : une équipe pluri-professionnelle formée, soutenue et mobilisée au bénéfice du projet de vie de la personne soignée ou accompagnée.

arhm
FONDATION

Notre démarche se veut globale et active, fondée sur des principes d'intervention participatifs et interactifs. Il s'agit de contribuer également au renforcement des compétences personnelles chez l'individu, de sa capacité à être acteur de son parcours de vie, et de favoriser des environnements protecteurs en matière de santé.

Nos activités sont réalisées et animées par des professionnels ayant une pratique, des compétences et/ou une expertise nécessaire et adéquate au regard du type d'action et des thèmes abordés.

Nos principes d'action transverses sont les suivants :

- « **La bienveillance et le non jugement** »
- « **La confiance mutuelle** »
- « **L'ouverture d'esprit** »
- « **L'écoute des besoins et des attentes** »
- « **La rigueur scientifique** »

Le centre de documentation

*Trouver de l'info pertinente,
un document introuvable*

*Mettre à jour vos connaissances :
recherche, innovation en santé mentale*

*Apprendre à utiliser les différentes ressources
documentaires : trucs et astuces, prise en main
d'outils de recherche*

Anticiper ou approfondir une formation

UN SEUL RÉFLEXE :

PENSER « DOCUMENTATION » !

**DÈS LE DÉBUT DE VOS PROJETS,
JUSQU'À LEUR FINALISATION**

EN ACTION AVEC VOUS !



Le centre de documentation vous aide et vous accompagne dans votre quotidien, s'attache à cerner vos besoins, en délimiter les contours pour :

- Être informé(e) de manière personnalisée et régulière, être orienté(e) dans vos démarches
- Répondre à vos besoins : recherche documentaire, fourniture d'articles scientifiques...
- Réaliser une veille documentaire
- Publier et être référencé(e) : droit de l'information, conseils aux auteur(e)s, normes bibliographiques

**Et aussi ... disposer d'un espace de travail
individuel et collectif**

RESSOURCES

UN FONDS DOCUMENTAIRE MULTI DISCIPLINAIRE EN SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE

ouvrages, revues papier/numérique,
mutimédia

SOUTIEN À LA PROFESSIONNALISATION PAR L'INFORMATION



POUR les professionnel(le)s des établissements sanitaires, médico-sociaux et éducatifs

POUR les partenaires/projets de la Fondation ARHM



NOVA MENTAL : PLATEFORME NUMERIQUE DE SERVICES DOCUMENTAIRES

Cet outil donne un accès facilité aux ressources documentaires, à une sélection de bases de données, de sites, d'actualités, à des dossiers thématiques, des nouveautés ouvrages et revues ...

En toute autonomie, accès direct, à distance et en nomade aux ressources électroniques : Cairn, Elsevier Masson Premium, Champs social...



EN PRATIQUE

HORAIRES
Mardis & jeudis :
9h00-12h30 et 13h30-16h00
Mercredis & jeudis :
sur rendez-vous uniquement
de 9h00-12h30 et 13h30-16h00

LIEU
Fondation ARHM, 290 route de Vienne,
Lyon 8e – Entrée Champagneux porte H4

04 37 90 13 30
novamental@arhm.fr
<https://novamental.arhm.fr>

CONTACTS
Annick Gultzgoff, responsable de service
annick.gultzgoff@arhm.fr

Martine Guillaume, documentaliste
martine.guillaume@arhm.fr

Liliam Mirquez, assistante-documentaliste
liliam.mirquez@arhm.fr

Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles

Les Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles que nous proposons sont l'occasion pour les professionnels de bénéficier d'un espace d'échange et d'étayage à partir de l'observation et de la compréhension de situations concrètes vécues au quotidien.

Cet espace leur permet, notamment, de partager les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs pratiques et de partager des ressources entre eux.

EN ACTION AVEC VOUS

Pour quel public ?

Établissements des secteurs sanitaire, médico-social, social et éducatif.

Pour quels objectifs ?

- Développer une culture d'équipe et harmoniser les pratiques
- Partager, mutualiser et développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être de l'équipe
- Fédérer les professionnels à travers le co-étayage, l'entraide et la transmission du savoir-faire et du savoir-être
- Apprendre et développer des stratégies collectives de réflexion et de créativité en matière d'interventions pouvant déboucher sur des propositions d'actions concrètes
- S'accorder sur un sens commun aux interventions
- Développer et renforcer le sentiment d'appartenance à la structure et au service, à l'équipe...



Contenu des services proposés

Les participants sont amenés à interroger leurs interventions et leurs positionnements dans les relations avec les usagers et en équipe.

Ces questionnements partent de situations concrètes évoquées par les participants. Ils visent à amener les professionnels à dépasser les points d'achoppement en questionnant les difficultés pour y trouver du sens et en construisant des hypothèses d'intervention plus ouvertes et plus respectueuses de la place de l'utilisateur.

Ces temps d'analyse des pratiques facilitent la transmission d'expériences entre professionnels. Cette transmission participe au développement d'une réelle culture d'équipe, de pôle et/ou de service. L'expérience nous montre en effet que cette culture commune et partagée favorise la maturité collective et donc celle de l'équipe.

Intervenants

Psychologues, sociologues, médecins psychiatres, professionnels de santé et/ou du social.

EN PRATIQUE



DURÉES

10 à 12 séances à raison d'une séance mensuelle (nombre de séances ajustable suivant la demande de l'établissement)

Durée approximative d'une séance : 1h30



LIEU

En intra ou dans les locaux de l'Institut régional Jean Bergeret



Ou à distance par l'utilisation de solutions de visio-conférence en ligne



CONTACT

Jérôme Rastello, coordinateur
jerome.rastello@arhm.fr
04 27 18 79 56

Soutien méthodologique et thématique



EN ACTION AVEC VOUS

Vous avez besoin d'un regard extérieur pour bien appréhender votre problématique en santé mentale, cerner les attentes, les besoins, les offres possibles.

L'Institut régional Jean Bergeret vous propose un soutien méthodologique et thématique personnalisé par une activité de conseil, d'étude, de diagnostic, l'accompagnement de projets de développement d'offre de service.

Pour quel public ?

Acteurs du secteur sanitaire, médico-social, social et éducatif.

Contenu des services proposés

Que ce soit dans le cadre d'une réponse à appel à projet, ou du développement d'une nouvelle offre de service, nous pouvons vous accompagner à travers l'expertise de nos professionnels et notre réseau d'intervenants :

- Analyse stratégique et SWOT
- Techniques d'entretien et d'enquête
- Étude des besoins
- Analyse de situation, de l'environnement institutionnel, des ressources
- Techniques de brainstorming et méta-plan
- Appui à l'écriture
- Focus group
- Animation participative...

A souligner également, des domaines d'expertises thématiques sur des sujets tels que la santé mentale, les conduites à risques, les conduites suicidaires ou encore la prévention des risques liés à la radicalisation.

Intervenants

Chargé de projet, documentaliste et intervenants spécialisés suivant la thématique du projet.

EN PRATIQUE

MODALITÉS

Un premier entretien vous sera proposé afin d'appréhender votre besoin et vous conseiller sur des modalités d'accompagnement personnalisé.

DURÉE

La durée de l'intervention peut varier de une à plusieurs sessions selon le type d'accompagnement réalisé.

LIEU

En intra ou dans les locaux de l'Institut régional Jean Bergeret selon le type d'accompagnement



Ou à distance par l'utilisation de solutions de visio-conférence en ligne



CONTACT

Jérôme Rastello, coordinateur
jerome.rastello@arhm.fr
04 27 18 79 56

Les **formations** **professionnelles**



Informations sur les formations

Organisme de formation, l'Institut est au service des acteurs soucieux de renforcer leurs compétences et de contribuer au mieux-être en santé mentale. Nos formations sont nourries par l'expérience acquise et par des pratiques avérées et innovantes, dans un souci constant de répondre aux besoins émergents.



Certification Qualiopi

L'Institut régional Jean Bergeret a obtenu la certification Qualiopi au titre de la catégorie : **Actions de formation.**

Il répond ainsi aux 28 indicateurs de qualité du Référentiel National Qualité et relatifs à la construction, la réalisation et le suivi des actions ainsi qu'au fonctionnement global de l'organisme de formation.



Les formations INTER et INTRA

Dans ce catalogue, vous retrouverez un échantillon de nos actions de formation pouvant être menées à la demande, pour la plupart d'entre elles, en INTRA (destinées à un groupe d'une même organisation) ou en INTER (ouvertes à des inscriptions individuelles).



Une pédagogie interactive

Les méthodes proposées privilégient l'interactivité et les pédagogies actives afin que les stagiaires soient acteurs de leur formation, et leur permettent de s'inscrire dans une pensée réflexive à partir de leur pratique. Nos formateurs sont des acteurs de terrain mobilisés pour leur expertise, leur savoir expérimental dans le domaine concerné et leurs compétences pédagogiques.



Le numérique au service de l'apprentissage

Les supports utilisés, innovants et interactifs, s'adaptent aux contraintes et obligations professionnelles. Suivant les besoins, nous pouvons utiliser une plateforme numérique d'apprentissage, facilitant l'accès aux documents de la formation, ainsi que les activités pédagogiques.



Des formations conçues sur-mesure au plus près de vos besoins

La plupart de nos formations sont organisées sur site : co-construites à la demande et en fonction des besoins des établissements et des professionnels, nos formations contribuent au développement des compétences et d'une culture institutionnelle partagée.



Le plus de l'institut !

Nous pouvons mobiliser à la demande et de façon complémentaire à l'expertise de professionnels, des personnes connaissant ou ayant connu des troubles de santé mentale, formées à intervenir et co-animer : **les formateurs-pairs.**



Modalités d'inscription

Pour toute demande de renseignement ou d'inscription, et selon la formation concernée, vous pouvez nous contacter par mail : formation.irjb@arhm.fr ou par téléphone au : 04 81 07 98 62.

Enregistré sous le N° de déclaration d'activité : 82690013269.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Accompagner les personnes âgées avec troubles du comportement

Les personnes âgées peuvent souffrir de troubles psychiques et comportementaux liés au processus de vieillissement : dépression, troubles anxieux, risque suicidaire, troubles délirants, syndrome confusionnel, conduites addictives, détériorations cognitives.

Donner du sens à ces troubles, pouvoir les rattacher à des concepts théoriques, partager avec l'équipe sa compréhension ou ses incompréhensions et trouver des réponses adaptées vont permettre une fédération de l'équipe autour de la prise en charge de la personne et de son entourage.

➤ Public concerné et pré-requis

- Professionnels du médico-social et du sanitaire et intervenants à domicile
- Pré-requis : être en contact avec des personnes âgées dans sa pratique professionnelle.

➤ Objectifs

- Reconnaître et évaluer les troubles présents, différencier une urgence somatique de troubles d'allure psychiatrique
- Acquérir des éléments de repérage de signaux d'alerte
- Comprendre les comportements en lien avec la psychopathologie
- Pouvoir verbaliser pour soi et en équipe les questionnements soulevés par ces troubles
- Être en capacité d'adapter les soins au regard de ces temps d'élaboration
- Recentrer l'équipe autour de la prise en charge du résident et de sa famille.

➤ Contenu à adapter à vos besoins

- Psychopathologie du vieillissement ; vieillissement et organisation psychique, dépression et suicide de la personne ; processus psychiques (mécanismes de défenses, attitudes, contre attitudes...)
- Compréhension des troubles psychologiques et comportementaux et leur évaluation, repérage des signes d'alarme
- Notions de communication et de relation de soins dans l'accompagnement quotidien
- Repérages des signes somatiques cachés sous des allures de problèmes psychiatriques
- Bienveillance
- Dynamique familiale
- Le projet d'accompagnement et rôles des différentes professions.

➤ Méthodes pédagogiques

- Analyse de la pratique : décryptage et mise en sens des situations cliniques apportées par les soignants
- Réflexion autour du projet de soin du résident avec des solutions adaptées au contexte et à la culture du lieu.

➤ Formateurs

- Psychiatre, psychologue clinicienne de géro-psi-chiatrie, infirmier ou cadre de santé.

➤ Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

🕒 **3 jours**
[Durée indicative]

📄 **Lyon ou sur site**

€ **Devis sur demande**

✉ **Contact**
anne-laure.guyon@arhm.fr

Addiction et conduites addictives

Les professionnels de l'action sociale, et plus spécifiquement ceux en charge de l'enfance/adolescence et des familles rencontrent souvent des difficultés à aborder la question des conduites addictives avec leur public.

Cette formation a pour objectif de sensibiliser les professionnels du soin ou du monde socio-éducatif.

En partant de leur contexte professionnel, de leurs préoccupations actuelles au regard des problématiques rencontrées, il s'agira de leur apporter un savoir commun, comme socle de connaissances et de compréhension des addictions, tout en déconstruisant leurs propres représentations de cette notion.

Public concerné et pré-requis

- Professionnels de l'action sociale et du médico-social
- Pas de pré-requis particulier.

Objectifs

- Permettre aux professionnels d'exprimer leurs représentations des conduites addictives
- Apporter aux professionnels un savoir commun sur les fondamentaux en addictologie
- Appréhender les impacts psychosociaux
- Repérer les dispositifs et modalités de prise en charge
- Reconnaître et identifier les symptômes, les indicateurs et s'autoriser à en parler
- Expérimenter des outils concrets pour favoriser les échanges.

Contenu à adapter à vos besoins

- Les différentes addictions, avec ou sans produit
- Comprendre l'installation d'une conduite addictive
- Données actuelles sur les produits et les usages
- Les dispositifs de prise en charge des personnes souffrant d'addiction
- Définition des produits psychoactifs
- Maladies induites
- Les effets physiologiques
- La relation sujet/produit
- Formation adaptable aux spécificités des publics accueillis : adolescents, personnes souffrant de troubles psychiques, publics précaires...

Méthodes pédagogiques

- Échanges et analyse à partir de cas pratiques apportés par les participants : repérage et techniques d'entretien
- Pistes d'action pour une évolution des pratiques professionnelles.

Formateurs

- Médecin addictologue ou psychologue clinicien spécialiste de la prise en charge des addictions.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **3 jours**
[Durée indicative]

 **Lyon ou sur site**

 **Devis sur demande**

 **Contact**
anne-laure.guyon@arhm.fr

Agir en prévention du suicide : Devenir sentinelle au repérage de la crise suicidaire

Le suicide constitue un réel problème de santé publique, tant par les pertes en vie humaine qu'il provoque que par les problèmes psychologiques et sociaux dont il témoigne. La formation en prévention du suicide est un élément clé de l'approche intégrée de la stratégie nationale.

Cette formation s'est faite dans le but de créer dans les territoires des réseaux de personnes relais, capables de repérer les personnes en souffrance, et d'agir en lien avec les professionnels de la prise en charge. Elle s'adresse donc à des personnes concernées par le mal-être des autres et à même d'entrer en relation avec eux.

Public concerné et pré-requis

- Tout citoyen ou professionnel non soignant présentant une disposition spontanée à l'aide et au souci pour autrui
- Pas de pré-requis particulier.

Objectifs

- Être en capacité de repérer les signes d'alerte concernant une personne en souffrance au sein de sa communauté de vie
- Aller vers la personne repérée et ajuster ses modalités relationnelles avec elle en fonction du contexte
- Connaître le champ et les limites de son action
- Savoir prendre soin de soi et se protéger face à des situations complexes
- Apprendre à reconnaître le bon moment pour passer le relai (pour soi-même et pour les autres)
- Identifier où orienter les personnes ayant un risque suicidaire vers les ressources d'évaluation et/ou de soin adaptées
- Connaître les maillons locaux nécessaires à une orientation juste et efficace des personnes donnant des signes d'alerte d'un risque suicidaire.

Contenu à adapter à vos besoins

- Notions de base : souci de l'autre, empathie, souffrance, suicide, stress, vulnérabilité, crise suicidaire
- Aborder certaines idées reçues autour du suicide
- Ce que signifie être sentinelle : être repéré, être en capacité de repérer les comportements et propos suicidaires, pouvoir manifester sa préoccupation, les notions de convaincre, persuader, mobiliser, savoir passer la main
- Identifier et comprendre le fonctionnement des réseaux de prévention locaux.

Méthodes pédagogiques

- Démarche participative alternant apports théoriques, études de cas et travaux de groupe.

Formateurs

- Binôme de formateurs spécialisés et agréés par l'ARS.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

🕒 1 jour

📄 Lyon ou sur site

€ Devis sur demande

✉ Contact
anne-laure.guyon@arhm.fr

Agir en prévention du suicide : Évaluation du potentiel suicidaire et orientation

Cette formation s'adresse aux professionnels prenant en charge les personnes en souffrance. L'évaluateur sera ainsi à même de réaliser une évaluation clinique du potentiel suicidaire de la personne, et de l'orienter vers le soin ou toute autre solution adaptée à ses besoins.

Public concerné et pré-requis

- Personnels administratifs ou enseignants d'établissements publics ou privés d'enseignement supérieur
- Pas de pré-requis particulier.

Objectifs

- Discuter des représentations sur le suicide et repérer les freins et les entraves
- Reconnaître les signes d'une souffrance psychique et plus spécifiquement d'une crise suicidaire chez une personne
- Évaluer au moyen d'une investigation clinique adéquate le risque suicidaire d'une personne
- Évaluer le degré de dangerosité, le niveau d'urgence, le risque de passage à l'acte
- Être capable d'orienter vers un intervenant de crise ou vers d'autres ressources si l'intervention de crise n'est pas nécessaire
- Connaître ses propres limites et savoir comment se préserver
- Être en lien avec des personnes formées aux autres modules (intervenants de crise et sentinelles)
- Connaître les maillons locaux nécessaires à une orientation juste et efficace des personnes repérées et évaluées comme étant en situation de crise suicidaire.

Contenu à adapter à vos besoins

- Contexte et données épidémiologiques
- Connaissances communes sur le suicide
- Crise et crise suicidaire
- Évaluation du potentiel suicidaire
- Conditions relationnelles à l'évaluation
- Orientations
- Conditions relationnelles à l'évaluation
- Identifier et comprendre le fonctionnement des réseaux de prévention locaux.

Méthodes pédagogiques

- Démarche participative alternant apports théoriques, études de cas et travaux de groupe.

Formateurs

- Binôme de formateurs spécialisés et agréés par l'ARS.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

🕒 2 jours

📄 Lyon ou sur site

€ Devis sur demande

✉ Contact
anne-laure.guyon@arhm.fr

Agir en prévention du suicide : Intervention de crise

Cette formation s'adresse aux professionnels prenant en charge les personnes en souffrance (médecins généralistes ou psychiatres, psychologues, infirmiers...).

L'intervenant de crise aura une fonction d'évaluation clinique du potentiel suicidaire, mais également des connaissances spécifiques pour désamorcer une crise suicidaire, éviter un passage à l'acte, et orienter la personne vers un accompagnement adapté.

Public concerné et pré-requis

- Professionnels de santé réalisant de manière régulière de l'intervention de crise (SAMU-SMUR, urgences psy., psychiatrie de liaison, CUMP, unités d'hospitalisation de crise, CMP effectuant de l'intervention de crise, équipes mobiles...)
- Être formé à l'entretien clinique.

Objectifs

- Maîtriser les concepts-clés de la crise
- Comprendre le développement d'une crise (Identifier les différentes phases et typologie de la crise)
- Identifier les éléments cliniques de la crise dont l'évaluation du potentiel suicidaire
- Être en mesure d'effectuer des interventions de crise à l'aide d'approches cliniques efficaces et d'outils cliniques adaptés au contexte
- Pouvoir mettre en pratique des modes d'intervention adaptés aux différentes phases d'un état de crise
- Recentrer l'équipe autour de la prise en charge du résident et de sa famille.
- Être en lien avec des personnes formées aux autres modules du programme (module évaluation-orientation et module sentinelle).

Contenu à adapter à vos besoins

- Contexte et données épidémiologiques
- Définir la crise suicidaire
- La typologie de la crise
- Le développement de la vulnérabilité et l'évaluation de la crise
- La pratique de l'intervention de crise
- Focus sur les populations spécifiques
- Identifier et comprendre le fonctionnement des réseaux de prévention locaux.

Méthodes pédagogiques

- Démarche participative alternant apports théoriques, études de cas et travaux de groupe.

Formateurs

- Binôme de formateurs spécialisés et agréés par l'ARS.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

🕒 2 jours

📄 Lyon ou sur site

€ Devis sur demande

✉ Contact
anne-laure.guyon@arhm.fr



Case management : Pour un **parcours** de santé mentale sans rupture

La structure des parcours en santé mentale évolue sans cesse. Les professionnels sont amenés à interroger leurs pratiques et leurs positionnements dans les relations avec les personnes suivies et accompagnées.

Le réseau des partenaires doit développer une culture commune et partagée. La démarche du case management vient soutenir cela mais il reste à expliciter son rôle et de leurs missions.

➤ **Public concerné et pré-requis**

- Professionnels en charge du parcours.

➤ **Objectifs**

- Décrire les parcours de soins, de santé et de vie et les dispositifs
- Soutenir le développement du pouvoir d'agir individuel et collectif
- Observer et restituer sa pratique
- Réorganiser les pratiques pour harmoniser l'offre de soins et d'accompagnement.

➤ **Contenu à adapter à vos besoins**

- Coordination de parcours
- Prise en compte de la complexité
- Principes de Case-Management
- Programmes utilisés
- Stratégies collectives d'élaboration et d'action.

➤ **Méthodes pédagogiques**

- Apports théoriques
- Analyse des situations.

➤ **Formateurs**

- Case managers.

➤ **Modalités d'évaluation**

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'évaluation des acquis
- Questionnaire d'évaluation à froid 3 à 6 mois après la formation.

EN PRATIQUE

🕒 **21H**
[Durée indicative]

📄 **Lyon ou sur site**

€ **Devis sur demande**

✉ **Contact**
anne-laure.guyon@arhm.fr

Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA) – 1er et 2nd degré



Le CNIA a pour objectif d'acquérir des compétences professionnelles sur l'accompagnement des personnes autistes, en complément des diplômes ou titre professionnel.

Cette formation certifiante est basée sur les données probantes en matière d'autisme et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

Pour quel public

- Professionnels de santé, travailleurs sociaux, professionnels du secteur éducatif, médico-social.

Public concerné et pré-requis

- Le CNIA de 1er degré : Personnes exerçant les professions ou les activités sociales mentionnées au livre IV du code de l'action sociale et des familles et aux personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 3 à 4 (BAC, CAP et BEP).

- Le CNIA de 2nd degré : Personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 5 à 8 (BTS, licence à doctorat).

Objectifs

- Participer à l'évaluation du fonctionnement global de la personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme (TSA)
- Communiquer avec les personnes TSA
- Prendre en compte les particularités sensorielles
- Optimiser les interactions sociales
- Prévenir et gérer les comportements-problèmes
- Élaborer et mettre en oeuvre le projet personnalisé d'intervention
- Être en veille sur l'état de santé de la personne TSA
- Mettre en oeuvre des approches et des outils adaptés
- Actualiser ses connaissances.

Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances et savoir expérientiel
- Analyse de situations professionnelles
- Mise en oeuvre et utilisation d'outils validés scientifiquement.

Modalités d'évaluation

- Épreuves d'évaluation : écrit et oral
- Rapport de stage.

Durée

- Le CNIA de 1er degré : 140 h d'enseignement théoriques et 140 h de stage dans une structure accompagnant des personnes autistes.
- Le CNIA de 2nd degré : 175 h d'enseignement théoriques et 140 h de stage dans une structure accompagnant des personnes autistes.

EN PRATIQUE
A partir du 23 janvier 2023

 **Lyon**

 **Devis sur demande**

 **Contact**

manon.jany@arhm.fr
Information, programme et pré-inscription en ligne sur :

<https://www.institutbergeret.fr/cnia>



Comprendre le mal-être étudiant

L'entrée dans la vie étudiante se traduit bien souvent pour les jeunes adultes par un véritable bouleversement en ce qu'elle marque un passage dans la vie adulte, passage qui vient (re)questionner différentes dimensions de la vie de l'étudiant, qu'elles soient sociales, familiales, financières, ou liées à son identité et à ses liens aux autres.

Les professionnels, enseignants ou administratifs, sont régulièrement confrontés à des étudiants en difficulté, à des manifestations de stress, d'angoisses, de solitude, des conduites à risque qui les laissent démunis faute de clés de compréhension et de connaissances sur les dispositifs de prise en charge adaptés.

➤ Public concerné et pré-requis

- Personnels administratifs ou enseignants d'établissements publics ou privés d'enseignement supérieur
- Pas de pré-requis particulier.

➤ Objectifs

- Renforcer et actualiser les connaissances sur les problématiques fréquentes vécues par les étudiants (isolement, anxiété, conduites à risques, addictions, risque suicidaire...)
- Repérer les signes inquiétants dans le comportement d'un étudiant
- Aborder les fondamentaux de la relation d'aide tout en apprenant à repérer ses propres émotions et en restant dans les limites de sa fonction.
- Mieux connaître les ressources existantes dans les secteurs social, médico-social et sanitaire pour être capable de conseiller et d'orienter les étudiants vers les dispositifs locaux adaptés
- Explorer des pistes d'action au niveau de son équipe, de son institution...

➤ Contenu à adapter à vos besoins

- Le développement psychologique et les enjeux entre adolescence et passage à la vie adulte
- Repérer les signes inquiétants dans le comportement d'un étudiant
- Signes de mal-être ou de troubles psychopathologiques divers
- Les bases de la relation d'aide
- Les ressources existantes dans le secteur social, médico-social et sanitaire.

➤ Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances
- Échanges en groupe
- Partage de situations professionnelles vécues par les participants.

➤ Formateurs

- Psychologue clinicienne, docteure en psychologie, psychothérapeute, spécialiste du public jeune.

➤ Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

🕒 **1 jours**
[Durée indicative]

📄 **Lyon ou sur site**

€ **Devis sur demande**

✉ **Contact**
anne-laure.guyon@arhm.fr

Connaître et accompagner les personnes souffrant de troubles psychiques

Les personnes ayant eu un parcours de soins en psychiatrie sont accueillies et accompagnées par des structures médico-sociales et éducatives pour un projet de réinsertion sociale et professionnelle.

Les professionnels de ces établissements sont confrontés aux expressions multiples des troubles psychiques et mentaux qui le mettent en difficultés et pour lesquels ils ne sont pas toujours formés. En effet, la personne avec ses ressources et son handicap place l'interlocuteur dans une « étrangeté » qui peut mettre à mal le projet d'accompagnement avec le professionnel.

L'accompagnement de ces patients nécessite une collaboration entre l'équipe éducative et les professionnels du soin pour garantir un accompagnement durable tout au long de leur parcours de vie.

Public concerné et pré-requis

- Tout professionnel du médico-social accompagnant des personnes présentant des troubles mentaux
- Pas de pré-requis particulier.

Objectifs

- Développer ses connaissances sur la maladie mentale, la psychopathologie et le handicap psychique
- Comprendre le rapport au monde et le mode relationnel des patients souffrant de troubles et de handicaps et en repérer leurs manifestations
- Identifier le sens et les enjeux de la relation éducative avec une personne ayant eu un parcours de soins en psychiatrie
- Connaître le dispositif de soin en psychiatrie dans lequel la personne chemine
- Repérer les limites de son champ d'intervention pour un meilleur partenariat avec les autres intervenants.

Contenu à adapter à vos besoins

- Troubles mentaux et handicap psychique, notion de rétablissement
- Les différents comportements
- Les difficultés pour ces personnes à être au monde et à entrer en relation
- Références législatives
- Les traitements médicamenteux et leurs effets secondaires
- La relation éducative et ses limites (proximité, distance, débordement, épuisement, sentiment d'échec).

Méthodes pédagogiques

- Travail sur les représentations du patient souffrant de troubles ou d'un handicap psychique (ressources, limites)
- Analyse de situations professionnelles.

Formateurs

- Psychiatre, psychologue, cadre de santé exerçant en psychiatrie.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **3 jours**
[Durée indicative]

 **Lyon ou sur site**

 **Devis sur demande**

 **Contact**
anne-laure.guyon@arhm.fr

Consolidation des savoirs infirmiers en psychiatrie

La pratique en psychiatrie nécessite un approfondissement des connaissances du dispositif de soins en santé mentale, de la psychopathologie, des différentes thérapies et de la relation soignante.

En effet, les évolutions politiques, économiques, thérapeutiques modifient les contextes, les orientations de soins et leur pratique. La participation du patient à sa prise en charge, le respect de ses droits et de ses choix positionnent différemment les soignants dans la relation de soin.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de mettre en œuvre de manière opérationnelle des soins psychiatriques personnalisés, en recherchant la participation du patient, dans une vision globale de ses besoins, de son parcours de vie et de son environnement.

Public concerné et pré-requis

- Infirmiers exerçant en psychiatrie
- Pas de pré-requis particulier.

Objectifs

- Connaître l'environnement et les dispositifs de soin en psychiatrie
- Développer un raisonnement clinique à partir des symptômes, comportements, et habitudes de vie du patient
- Repérer les souffrances psychiques, les troubles mentaux et symptômes résiduels du handicap psychique
- Identifier les caractéristiques des différentes approches thérapeutiques dans la pratique de son équipe de soin
- S'approprier le rôle infirmier dans les différentes approches thérapeutiques, le suivi des prescriptions médicamenteuses
- Perfectionner ses compétences relationnelles thérapeutiques spécifiques à la psychiatrie
- Acquérir des compétences dans la mise en œuvre des entretiens infirmiers et groupes thérapeutiques.

Contenu à adapter à vos besoins

Étape 1

La personne, son environnement, la maladie : la santé, la maladie, le rétablissement, les dispositifs de soins en psychiatrie.

Étape 2

Le soin en psychiatrie : les différentes approches thérapeutiques en psychiatrie, le travail d'équipe, l'alliance thérapeutique, la problématique de la liberté d'aller et venir.

Étape 3

La fonction infirmière en psychiatrie : relation d'aide, capacité de contenance, entretiens infirmiers, groupes thérapeutiques, transmissions adaptées à la psychiatrie.

Méthodes pédagogiques

Formation mêlant plusieurs modalités pédagogiques

- En présentiel : apports théoriques, échanges en groupe, analyse de situations professionnelles, mises en situation
- En distanciel : e-learning, élaboration de cas cliniques, forums de discussion, quiz.

Formateurs

- Médecins psychiatres, cadres de santé, infirmiers de secteur psychiatrique.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **9 jours (3 x 3)**
[Durée indicative]

 **Lyon ou sur site**

 **Devis sur demande**

 **Contact**
christophe.buffavand@arhm.fr

Contraintes thérapeutiques et respect des droits des patients en psychiatrie

La souffrance et les pathologies des patients peuvent les amener à exprimer une opposition, un refus de soins ou d'aide. Les soins sans consentement, les cadres de soins contraignants, peuvent aussi complexifier la prise en charge.

La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité des soins, la conférence de consensus sur la « liberté d'aller et venir dans les établissements sanitaires et médico-sociaux, obligation de soin et de sécurité », le rapport du contrôleur général des lieux de privation de libertés de mars 2016, confirment le changement de paradigme : les restrictions de libertés ne peuvent se faire que sur prescription médicale, elles ne peuvent plus être conduites de manière systématique.

Dès lors, comment concilier projet de soin, cadre juridique, recommandations de bonnes pratiques dans l'intérêt du patient ?

➤ Public concerné et pré-requis

- Professionnels exerçant en psychiatrie
- Pré-requis : avoir une expérience en psychiatrie.

➤ Objectifs

- Permettre le développement de pratiques professionnelles intégrant le respect des droits fondamentaux des personnes, concernant les libertés d'aller et venir dans les soins en psychiatrie
- Se sensibiliser aux bonnes pratiques par un questionnaire sur les valeurs professionnelles
- Acquérir un raisonnement clinique permettant de réaliser l'équation bénéfice/risque d'une restriction de la liberté d'aller et venir
- Développer des réponses cliniques par une relation de soins adaptée
- Développer des stratégies de réflexion favorisant une prise de décision individuelle et d'équipe.

➤ Contenu à adapter à vos besoins

- Les droits et libertés fondamentales des citoyens et des usagers de la santé : références législatives...
- Les mesures de protection du majeur sous tutelle
- La question des mineurs
- Les recommandations de la Haute Autorité de Santé et du contrôleur général des lieux de privation de liberté
- L'assistance à personne en danger et l'obligation de soigner
- Le projet de soins et le cadre thérapeutique
- Les soins sans consentement et la recherche de l'alliance thérapeutique
- L'information et la négociation
- Les voies de recours des patients
- Le rôle et la place des aidants dans le soin.

➤ Méthodes pédagogiques

- Travail sur les représentations
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations apportées par les participants
- Jeux de rôle.

➤ Formateurs

- Juriste, cadre de santé exerçant en psychiatrie.

➤ Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

🕒 **3 jours (2+1)**
[Durée indicative]

📄 **Lyon ou sur site**

€ **Devis sur demande**

✉ **Contact**
christophe.buffavand@arhm.fr

Droits des usagers en psychiatrie : aspects juridiques

Depuis les lois du 04 mars 2002 et du 05 juillet 2011 les droits des usagers du système de santé font l'objet d'une protection renforcée. Leur application en psychiatrie est parfois complexe. Sont-ils mis en suspens durant une hospitalisation ? Sont-ils les mêmes que pour une hospitalisation ou au contraire, sont-ils renforcés compte tenu du contexte ?

Les textes prévoient que les droits des usagers sont garantis notamment par la présence, au sein des établissements, de bénévoles appelés représentants des usagers. De plus en plus connus, ils sont un rouage essentiel du système de santé, quel que soit le lieu d'hospitalisation comme en psychiatrie. Qui sont-ils ? Quel est leur rôle ? Comment travailler avec eux ?

Autant de questions auxquelles cette formation vous apportera des réponses.

➤ Public concerné et pré-requis

- Professionnels de la santé et du social exerçant en psychiatrie
- Bénévoles, représentants d'usagers, membres d'associations (collectifs de personnes concernées, GEM...)
- Pas de pré-requis particulier.

➤ Objectifs

- Connaître et comprendre les droits individuels spécifiques des usagers
- Savoir informer l'utilisateur de ses droits
- Connaître et comprendre le rôle de la personne de confiance et des directives anticipées
- Prendre en compte les droits des usagers dans sa pratique, professionnelles ou bénévoles
- Promouvoir le rôle et la fonction des représentants des usagers
- Se questionner sur sa posture professionnelle.

➤ Contenu à adapter à vos besoins

- Les principaux droits des usagers : aspect législatif et mise en application en psychiatrie
- La représentation des usagers en établissement psychiatrique
- La protection des personnes vulnérables.

➤ Méthodes pédagogiques

- Partage d'expériences et analyse de situations :
 - le point de vue des usagers et de leurs familles sur les pratiques en établissement
 - les représentations des professionnels sur l'utilisateur, sa famille, l'exercice de ses droits
 - élaboration de stratégies de réponse.

➤ Formateurs

- Juriste exerçant dans un établissement psychiatrique.

➤ Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

🕒 **2 jours, dont 1 jour en suivi différé**
[Durée indicative]

📄 **Lyon ou sur site**

€ **Devis sur demande**

✉ **Contact**
christophe.buffavand@arhm.fr

Entretiens infirmiers en psychiatrie

De la consultation infirmière d'accueil et d'orientation en CMP, aux entretiens à visée psychothérapique, l'infirmier en psychiatrie a une pratique variée de la situation d'entretien, et l'exerce dans le cadre de soins en hospitalisation complète et en soins ambulatoires.

Cette pratique de soins se met en œuvre à partir d'une part, des besoins identifiés avec le patient et d'autre part, des objectifs du projet de soin, à son initiative ou sur prescription médicale. Elle fait appel à des techniques relationnelles structurées, à la maîtrise des outils de la conduite d'entretien ainsi qu'à des connaissances cliniques.

Cette session peut s'adapter aux situations de soins à domicile.

Public concerné et pré-requis

- Infirmiers exerçant en psychiatrie
- Pas de pré-requis particulier.

Objectifs

- Disposer d'une méthodologie pour conduire des entretiens modulables et adaptables aux différents objectifs de soins
- Maîtriser les principaux outils de l'entretien : communiquer, observer, écouter, entendre, comprendre le sens caché, reformuler et ajuster la distance relationnelle, suivre l'objectif
- Acquérir des attitudes et un positionnement adapté au type d'entretien mis en œuvre
- Analyser les interactions, la dynamique de l'entretien, le processus en cours
- Savoir mettre en œuvre, évaluer et réajuster le processus et le déroulement d'une séquence d'entretiens.

Contenu à adapter à vos besoins

- Typologie des entretiens : aide et de soutien psychologique, relation d'aide thérapeutique, entretiens éducatif et motivationnel, consultation d'accueil et d'orientation, entretien téléphonique
- Rappels psychopathologiques
- Les outils de l'entretien et ses invariants
- Les outils infirmiers : démarche de soin, raisonnement clinique, jugement clinique
- La place de l'entretien infirmier dans le projet de soin global du patient
- L'écoute, la dimension verbale et infra-verbale
- Les outils d'évaluation clinique et professionnelle
- Les mécanismes relationnels
- Repères législatifs quant aux transmissions entre professionnels et secret professionnel.

Méthodes pédagogiques

- Analyse de situations apportées par les stagiaires, élaboration de réponses soignantes et mise en situations
- Utilisation de grille de lecture d'un entretien
- Exercice de connaissance de soi.

Formateurs

- Psychologue, cadre de santé.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **3 jours**
[Durée indicative]

 **Lyon ou sur site**

 **Devis sur demande**

 **Contact**
christophe.buffavand@arhm.fr

Initiation au rétablissement

La reconnaissance de situations de handicap psychique et le développement d'outils de soins et d'accompagnement centrés sur la vie quotidienne et sociale des personnes concernées ont contribué à modifier considérablement les parcours de soins et de vie.

La DGOS a ainsi publié en 2019 une instruction dans le sens du développement des pratiques orientées rétablissement. Afin de comprendre ce concept et son impact dans les pratiques, cette formation se propose d'accompagner les professionnels dans l'appropriation de la philosophie et des méthodes utilisées.

Public concerné et pré-requis

- Professionnels du champ de la santé mentale
- Pas de pré-requis particulier

Cette session peut également s'adapter aux professionnels du secteur médico-social et social.

Objectifs

- Traduire dans sa pratique les enjeux du processus de rétablissement
- Définir les techniques et outils du rétablissement, les mettre en oeuvre
- Orienter les personnes vers les professionnels ou le réseau compétent.

Contenu à adapter à vos besoins

- Perspectives éthiques inhérentes au paradigme de rétablissement et engagement d'équipe
- Pouvoir d'agir individuel et collectif, rôle de la pair-aidance et réflexion sur le pronostic
- Évaluation du rétablissement, dispositifs et pratiques dédiées
- Posture professionnelle et articulations entre soins psychiques et processus de rétablissement
- Place et outils de la réhabilitation psychosociale dans le parcours de vie.

Méthodes pédagogiques

- Analyse des pratiques professionnelles
- Mises en situation et expérimentation des techniques et outils de rétablissement
- Échanges sur les expériences professionnelles.

Formateurs

- Formateurs pairs, infirmiers.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **2 jours**
[Durée indicative]

 **Lyon ou sur site**

 **Devis sur demande**

 **Contact**
christophe.buffavand@arhm.fr

Intégration de pairs-aidants en milieu professionnel

Cette formation est une sensibilisation des milieux professionnels à l'embauche de pairs-aidants. Comme pour toute intégration de nouveau métier, le travail préparatoire avec les équipes, en amont du recrutement des pairs-aidants, est l'un des facteurs de réussite de la démarche.

Ce travail peut prendre différentes formes (identification des besoins, définition de la fiche de poste, mises en situation...) et a vocation à permettre l'expression et l'échange sur les questions légitimes des équipes qui s'appêtent à accueillir des pairs-aidants.

Cette phase préparatoire facilite bien souvent l'accueil des pairs dans les équipes et favorise le processus d'intégration et de collaboration entre professionnels.

L'objectif général est d'accompagner la réflexion de l'équipe pour faciliter l'accueil et l'intégration des pairs-aidants et identifier la potentielle valeur ajoutée que peut apporter la présence de pair-aidant auprès de l'équipe et auprès des usagers.

➤ Public concerné et pré-requis

- Professionnels du secteur sanitaire et médico-social
- Pré-requis : exercer au sein d'une équipe intervenant en santé mentale...

➤ Objectifs

- Pouvoir exprimer librement ses craintes, questionnements, attentes...
- Clarifier ses représentations sur le rôle du pair-aidant
- Identifier les éventuelles difficultés liées au recrutement de pairs-aidants afin de les anticiper
- Identifier la potentialité du travail pair à différents niveaux
- S'appuyer sur d'autres exemples d'intégration de pairs-aidants dans différents types de dispositifs.

➤ Contenu à adapter à vos besoins

- Histoire de la pair-aidance
- Définitions et concepts
- Savoirs expérientiels et récit de soi
- Le rôle du pair-aidant auprès des personnes accompagnées
- La relation de collaboration
- L'intégration dans l'équipe.

➤ Méthodes pédagogiques

- Analyse de situations apportées par les stagiaires
- Échanges sur les expériences professionnelles.

➤ Formateurs

- Binôme incluant un formateur pair.

➤ Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire

EN PRATIQUE

🕒 **1 jour**
[Durée indicative]

📄 **Lyon ou sur site**

€ **Devis sur demande**

✉ **Contact**
christophe.buffavand@arhm.fr

L'alliance thérapeutique : entre **proximité** et **distance**

L'alliance thérapeutique est un élément central de la relation d'aide et l'une des clés du bon déroulement d'une prise en charge.

Tout d'abord mise en avant par la psychanalyse puis reprise par d'autres courants théoriques comme l'analyse transactionnelle ou les thérapies humanistes, l'alliance thérapeutique repose sur une dynamique qui évolue tout au long d'un processus de soin. Elle peut être caractérisée par une proximité ou une distance dans la posture que peut adopter un soignant.

Cette formation vise à découvrir comment l'alliance thérapeutique peut être utilisée comme un outil dans la relation de soin.

➤ **Public concerné et pré-requis**

- Tout professionnel
- Pas de pré-requis particulier.

➤ **Objectifs**

- Actualiser ses connaissances sur l'alliance thérapeutique
- Maîtriser la question de la proximité et de la distance durant l'accompagnement d'un patient
- Déterminer l'investissement de l'espace de soin et l'alliance du patient
- Ajuster une posture étayante en fonction de la personnalité du patient
- Mesurer les effets de la mise en place d'un cadre suffisamment bon pour le patient.

➤ **Contenu à adapter à vos besoins**

- Apports des différentes approches théoriques ayant étudié l'alliance thérapeutique
- L'alliance thérapeutique comme instrument de soin
- Notions de transfert et contre-transfert ; mouvements d'éloignement / rapprochement, construction / déconstruction de l'objet
- Voies de l'alliance thérapeutique
- Gestion de la relation thérapeutique : entre alliance et distance
- Difficultés rencontrées et modalités de dépassement
- Ressources institutionnelles et travail d'équipe.

➤ **Méthodes pédagogiques**

- Apports théoriques
- Illustrations cliniques
- Analyse de situations professionnelles
- Échanges et partage d'expérience.

➤ **Formateurs**

- Psychologue clinicien, psychothérapeute.

➤ **Modalités d'évaluation**

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

🕒 **2 jours**
[Durée indicative]

📄 **Lyon ou sur site**

€ **Devis sur demande**

✉ **Contact**
christophe.buffavand@arhm.fr

L'approche motivationnelle : accompagner le changement

L'entretien motivationnel est une approche de la relation d'aide permettant de renforcer la motivation propre d'une personne et son engagement envers le changement (travaux de William R. Miller et Stephen Rollnick). Elle peut être une clé permettant l'engagement de la personne dans un processus de changement, en l'accompagnant de la mise à jour de ses ambivalences à une planification du changement...

Basée sur l'écoute active et une attitude empathique, l'approche motivationnelle est souvent privilégiée dans le champ de l'addiction, de la dépendance et des prises de risque, mais elle peut concerner toutes les situations d'accompagnement au changement de comportement.

La formation se fait dans le style motivationnel : il s'agit d'une collaboration entre les formateurs et les participants : apports théoriques, supports vidéo, jeux de rôles, mises en situation.

➤ Public concerné et pré-requis

- Professionnels du secteur social, médico-social, éducatif, du soin accompagnant des personnes en difficulté
- Pas de pré-requis particulier.

➤ Objectifs

- Utiliser les techniques de l'entretien motivationnel dans l'exercice de ses fonctions
- Augmenter ses capacités d'écoute active, d'empathie
- Savoir motiver au changement.

➤ Contenu à adapter à vos besoins

- L'esprit de l'Entretien Motivationnel (EM)
- Les styles naturels de communication
- L'EM et la question éthique, les principes de l'EM
- Les notions d'ambivalence, de changement

- Discours changement/ Discours maintien
- Les outils et méthodes de l'EM
- Différences entre empathie et sympathie
- L'écoute active
- Les quatre processus de l'EM
- Guider vers le changement
- Outils « techniques » (échelles, valeurs...).

➤ Méthodes pédagogiques

- Analyse collective de la mise en pratique de l'EM lors de jeux de rôles
- Échanges et analyse à partir des pratiques professionnelles
- Pistes d'action pour utiliser l'EM dans ses pratiques quotidiennes.

➤ Formateurs

- Binôme de formatrices agréées.

➤ Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

🕒 **2 à 3 jours**
[Durée indicative]

📄 **Lyon ou sur site**

€ **Devis sur demande**

✉ **Contact**
anne-laure.guyon@arhm.fr

La communication bienveillante, un outil favorisant l'autonomie

La communication n'est pas qu'un outil : elle est une expression de l'être. Elle traduit notre relation à l'autre dans toutes les situations du quotidien. Les relations professionnelles n'échappent pas à cette règle. Chaque jour, nous communiquons avec les personnes que nous accompagnons, nos collègues, nos partenaires et notre hiérarchie.

Dans les structures médico-socio-éducatives le terme de bienveillance apparaît souvent dans les valeurs des missions d'aide. La communication bienveillante est une opportunité de porter cette bienveillance dans toutes les relations. Nous proposons une approche en accord avec les préceptes de Marshall Rosenberg.

Public concerné et pré-requis

- Professionnels des secteurs médico-socio-éducatifs souhaitant développer une relation de qualité avec les personnes accompagnées (SAVS, SAMSAH, CCAS, MDR, Service d'insertion, ESAT, CHRS...)
- Pas de pré-requis particulier.

Objectifs

- Renforcer son efficacité relationnelle
- Favoriser l'autonomie relationnelle avec la personne accompagnée
- Adopter une posture cohérente avec la bienveillance
- Établir une connexion de qualité dans une optique de juste proximité
- Communiquer dans un respect mutuel.

Contenu à adapter à vos besoins

- Les postures relationnelles : domination, soumission, indifférence, respect mutuel
- Les composantes de la communication bienveillante : l'observation, le non jugement, l'expression des émotions, la formulation de la demande
- L'impact d'une estime de soi valorisée dans la relation
- Les ingrédients d'une communication aliénante : le déni de la responsabilité, les jugements moralisateurs, les comparaisons et les injonctions
- Les techniques et modes de relation : l'empathie, le stimulus verbal, l'interprétation versus l'observation, l'identification des besoins (les siens, ceux de l'autre), la contractualisation.

Méthodes pédagogiques

- Mises en situation et expérimentation des techniques de la communication non-violente
- Échanges sur les expériences professionnelles
- Pistes d'action pour l'amélioration de la pratique professionnelle.

Formateurs

- Formateur en management social et communication non-violente.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **2 jours**
[Durée indicative]

 **Lyon ou sur site**

 **Devis sur demande**

 **Contact**
anne-laure.guyon@arhm.fr

La fonction de **formateur d'adultes** en **institution sanitaire ou sociale**

Reconnus pour leur expertise dans leur domaine, les intervenants en formation continue pour adultes se sentent parfois démunis face à la complexité de la situation de transmission et à la multiplicité des niveaux à gérer dans cette situation.

S'engager dans la formation pour adultes demande l'acquisition de compétences particulières, qui renforceront les richesses issues de l'expérience professionnelle. Au-delà de la transmission de connaissances, il s'agit de rendre les participants conscients de leur progression, de développer leurs capacités, de leur permettre d'acquérir de nouvelles notions et de développer de l'expérience.

Maîtriser des techniques d'animation et de communication permettra aux futurs formateurs d'évoluer dans leurs pratiques et de garantir une formation de qualité aux participants.

➤ **Public concerné et pré-requis**

- Tout professionnel amené à assurer des formations auprès d'adultes.
- Pré-requis : avoir une expérience de formateur d'adultes.

➤ **Objectifs**

- S'approprier les fondamentaux de la formation d'adultes
- Connaître les mécanismes d'apprentissage chez l'adulte et les méthodes pédagogiques appropriées
- Savoir gérer un groupe restreint en formation continue
- Connaître et utiliser différents supports et outils d'animation pédagogiques
- Expérimenter des séquences pédagogiques et savoir s'auto-évaluer.

➤ **Contenu à adapter à vos besoins**

- Le rôle du formateur : les 3 fonctions du formateur, les attitudes clés
- Les spécificités de la pédagogie adulte (l'andragogie) et les mécanismes d'apprentissage
- La logique de la progression pédagogique : des objectifs à l'évaluation
- Le choix des supports et des méthodes en fonction du public et des attendus
- Les facteurs clés pour réussir l'animation d'une séquence : la préparation, l'organisation, les techniques
- La dynamique de groupe, l'intervention en binôme
- Les conditions pour s'exprimer et être entendu, savoir échanger avec les participants
- Les erreurs les plus fréquentes
- Introduction au e-learning.

➤ **Méthodes pédagogiques**

- Mise en pratique de la fonction de formateur à travers des jeux de rôles et de mises en situation
- Retour et analyse des pratiques après la réalisation d'une séquence de formation (retour sur expérience).

➤ **Formateurs**

- Ingénieur de formation spécialiste des établissements sanitaires et médico-sociaux.

➤ **Modalités d'évaluation**

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **3 jours**
04, 05, 06 octobre 2022
20, 21 février & 20 mars 2023

 **Lyon**

 **750€**

 **Contact**
anne-laure.guyon@arhm.fr

La médiation équine : un outil thérapeutique et de développement personnel

L'animal est un médium vivant avec lequel interagir ; quand le langage et la communication sont difficiles avec une personne, il reste un « autre » possible. Le cheval est un formidable attracteur, il facilite l'expression émotionnelle et les apprentissages.

Les représentations qui lui sont liées, sa taille, contribuent à renforcer confiance et estime de soi. C'est un médium privilégié, depuis longtemps utilisé en psychiatrie et depuis peu dans d'autres domaines, handicap, éducation, réinsertion, management...

La mise en place de la médiation équine demande de bien connaître l'animal mais aussi les fondements théoriques de la médiation et les différents cadres dans lesquels elle s'inscrit.

➤ Public concerné et pré-requis

- Tout professionnel amené à utiliser la médiation équine dans le cadre d'un projet thérapeutique, éducatif, de réinsertion ou de développement personnel
- Pré-requis : avoir un intérêt pour le cheval et le respecter en tant qu'être vivant.

➤ Contenu

Module 1 : Le cheval

- L'éthologie équine
- Principes d'apprentissage
- Santé : besoins physiologiques.

Module 2 : Les publics

- Publics en difficulté inter-personnelle
- Publics spécifiques : enfants, ados, seniors, personnes handicapées
- Repères cliniques en psychopathologie ; profils psychologiques.

Module 3 : Les pratiques

- Fondements théoriques et cadre de la médiation thérapeutique en psychologie psychodynamique ; spécificités de la médiation équine
- Autres approches (TCC, TIP, PNL, psychologie du développement)
- Animation des groupes à visée socio-thérapeutique ; coaching de vie et autres applications de la médiation équine.

➤ Méthodes pédagogiques

- Observation du cheval
- Apports théoriques (dossier pédagogique)
- Mises en situation, jeux de rôles
- Pédagogie active, partage d'expériences
- Analyse des pratiques professionnelles.

➤ Formateurs

- Formateurs d'Equi-Liance : éthologues, vétérinaires, moniteurs équestres, médecins, psychologues, professionnels paramédicaux, éducateurs...

➤ Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **3 jours**
03, 04, 05 avril ;
15, 16, 17 mai ;
05, 06, 07 juin 2023
[Dates à confirmer]

 **Lyon ou sur site**

 **De 600€ à 1800€**
Selon le nombre de modules choisis

 **Contact**
anne-laure.guyon@arhm.fr

Le risque de violence en psychiatrie

La question de la violence dans les soins est devenue une préoccupation constante.

En psychiatrie, la souffrance des patients peut les amener à s'exprimer par des attitudes ou comportements agressifs voire violents. Les soins sans consentement, les cadres de soins parfois contraignants peuvent rendre les prises en charge et les traitements difficiles.

Le turnover des équipes, le défaut de formation initiale de certains métiers, peuvent aussi influencer la difficulté des équipes et des institutions à gérer ces situations cliniques complexes.

L'article 72, L. 322-5-1 de la loi de modernisation du système de santé vise à situer les soins en psychiatrie au plus près du respect des libertés fondamentales.

Dès lors, comment soigner ? Quelles alternatives cliniques possibles aux pratiques d'isolement et de contention ?

Public concerné et pré-requis

- Professionnels des équipes de psychiatrie générale.
- Pré-requis : exercer en psychiatrie.

Objectifs

- Identifier les situations cliniques et institutionnelles à risque de violence
- Approfondir la compréhension clinique des comportements à risque en lien avec les pathologies et les soins proposés
- Élaborer des projets de soins personnalisés et des projets d'unité
- Renforcer ses savoir-faire cliniques par l'apaisement, la réassurance, la contenance psychique
- Savoir désamorcer la situation de crise et mettre en œuvre les mesures d'isolement et de contention
- Analyser les événements de violence en après-coup, de façon individuelle et collective.

Contenu à adapter à vos besoins

- Les différentes formes d'agressivité et de violence
- Grands syndromes douloureux
- Manifestations cliniques et psychopathologie
- Apports psychodynamiques
- Les réponses thérapeutiques et mécanismes relationnels, interaction soignant/soigné
- Le travail d'équipe, valeurs et pratiques communes
- Le projet de l'unité de soins
- Repères éthiques et références législatives : recommandations de la Haute Autorité de Santé, rapport du contrôleur général des lieux de privation des libertés (mars 2016).

Méthodes pédagogiques

- Travail sur les situations cliniques
- Constructions d'outils
- Partage d'expérience.

Formateurs

- Psychiatres, psychologues, infirmiers et cadres de santé exerçant en centre hospitalier.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **6 jours (3+2+1)**
[Durée indicative]

 **Lyon ou sur site**

 **Devis sur demande**

 **Contact**
christophe.buffavand@arhm.fr

Les enfants et les écrans

À l'ère de l'hyper-modernité, du développement d'outils numériques toujours plus performants et devenus incontournables aussi bien dans la sphère privée que professionnelle, les adultes et en particulier les professionnels prenant en charge des enfants, sont désarmés par l'évolution de leur rapport au monde et à l'autre et par l'influence du virtuel et des objets technologiques dans leur développement psychique.

Comment mieux comprendre le rapport des enfants à ces objets ? Quel rôle jouent-ils dans la problématique familiale ? Comment utiliser les outils technologiques de manière positive dans la relation thérapeutique ?

Public concerné et pré-requis

- Tout professionnel encadrant ou prenant en charge des enfants ou des adolescents
- Pré-requis : être en contact avec des enfants ou des adolescents dans sa pratique professionnelle.

Objectifs

- Comprendre le développement psycho-affectif normal de l'enfant
- Mesurer l'impact d'un usage important des écrans dans le développement de l'enfant
- Être capable de repérer des signaux d'alerte indiquant une surexposition aux écrans
- Comprendre les mécanismes impliqués dans la mise en place de phénomènes de dépendance et d'isolement
- Découvrir la possibilité d'utiliser les médiations numériques dans la relation thérapeutique.

Contenu à adapter à vos besoins

- Le développement de l'enfant/de l'adolescent
- L'environnement non-vivant-animé
- Écrans et dépendance
- Écrans et rapport à la réalité
- Écrans et isolement
- Le problème de la violence
- L'utilisation des écrans comme médiation dans la relation thérapeutique.

Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances
- Échanges en groupe
- Analyse de situations professionnelles
- Mises en situations.

Formateurs

- Psychologue clinicien, psychothérapeute, spécialiste des problématiques posées par le virtuel et le numérique.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **2 jours**
[Durée indicative]

 **Lyon ou sur site**

 **Devis sur demande**

 **Contact**
anne-laure.guyon@arhm.fr

Les violences conjugales et intra familiales

Les violences faites aux femmes sont considérées aujourd'hui comme une priorité de santé publique. Un protocole national adressé aux Agences Régionales de Santé veut permettre de renforcer les liens entre services de santé, de police et de justice.

Une formation sur cette thématique permet de comprendre les interactions entre agresseur et victime, de repérer les environnements psychiques, familiaux, sociaux de la violence conjugale qui avec la présence des enfants devient intra familiale.

Les professionnels soutenus par cette formation donneront des réponses cohérentes, mettront en place un accompagnement des victimes et des agresseurs (femme/homme/enfant) qui leur permettra de sortir de ce risque majeur.

Public concerné et pré-requis

- Tout professionnel du médico-social, de la justice, de la police étant dans une fonction d'écoute, d'accompagnement des victimes de violences.
- Pas de pré-requis particulier.

Objectifs

- Comprendre les mécanismes psychiques et relationnels qui lient victime et agresseur
- Repérer la dynamique progressive de la violence et ses risques vitaux
- Identifier les conséquences de la violence du couple parental sur l'évolution des enfants, la violence directe envers les enfants
- Connaître l'environnement politique et législatif
- Comprendre la place de chaque intervenant et le partenariat dans le respect du secret professionnel et du partage d'informations strictement nécessaires
- Développer une démarche d'auto-évaluation.

Contenu à adapter à vos besoins

- Apports théoriques sur la psychopathologie de la violence et sur les interactions psychiques victime-coupable/agresseur-innocent
- Les mécanismes de défense de la victime face à cette violence et leurs conséquences dans sa prise en charge
- La violence conjugale qui devient intra familiale et les effets sur le développement des enfants
- Les 8 mesures du Plan de Lutte du ministère des Droits des Femmes et leur application
- L'accompagnement et les réponses pour la victime et l'agresseur
- Aspects juridiques.

Méthodes pédagogiques

- Partage des représentations de la violence conjugale et intra familiale, analyse de son positionnement dans l'accueil de la victime
- Analyse de situations cliniques.

Formateurs

- Psychologue clinicienne, psychothérapeute.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **2 jours**
[Durée indicative]

 **Lyon ou sur site**

 **Devis sur demande**

 **Contact**
anne-laure.guyon@arhm.fr

Parcours de vie, parcours de soin : formation croisée

Le parcours de vie des personnes souffrant de troubles psychiques, en situation de handicap psychique ou mental, nécessite la mobilisation des compétences des professionnels du secteur médico-social et sanitaire, et des collaborations efficaces entre équipes.

L'environnement institutionnel et partenarial doit offrir un soutien aux équipes dans la mise en œuvre des relations et de l'organisation de la prise en charge. La qualité des liens et des articulations entre équipes est déterminante dans la réussite de l'accompagnement.

Cette formation croisée est une approche permettant d'améliorer le fonctionnement collaboratif des services. Elle vise une meilleure compréhension du rôle de chacun des acteurs pour assurer ainsi une continuité dans l'accompagnement.

➤ Public concerné et pré-requis

- Professionnels des établissements médico-sociaux et psychiatriques concernés par les mêmes usagers / ou intervenant sur le même territoire de santé mentale
- Pré-requis : avoir une expérience auprès de personnes concernées par la souffrance psychique.

➤ Objectifs

- Construire une culture commune par l'acquisition de connaissances théoriques
- Identifier les métiers, compétences, et les orientations nationales en matière de santé mentale
- Clarifier et faire évoluer les représentations sur les troubles psychiques, le handicap psychique, le handicap mental
- Améliorer les modalités de mise en œuvre des articulations entre les professionnels.

➤ Contenu

- Historique, législation, normes de bonnes pratiques du champ médico-social et du champ sanitaire
- Métiers, formations, périmètre d'activités, responsabilité
- Projet de soins, projet de vie : méthodologie, finalités
- Maladie mentale, handicap psychique, rétablissement
- La dynamique d'accompagnement et de suivi de la personne, son parcours, les articulations nécessaires.

➤ Méthodes pédagogiques

- Immersion dans une structure partenaire et échanges sur l'expérience
- Échanges et analyse des pratiques professionnelles
- Pistes d'action pour l'amélioration des pratiques.

➤ Formateurs

- Cadres socio-éducatifs et cadres de santé de psychiatrie.

➤ Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

🕒 4 jours dont 3 jours en présentiel
[Durée indicative]

📄 Lyon ou sur site

€ Devis sur demande

✉ Contact
christophe.buffavand@arhm.fr

Personnel administratif : accueillir les publics précaires ou en détresse et faire face aux comportements difficiles

De l'accueil à la prise de rendez-vous et au traitement des diverses demandes, le personnel administratif exerce une fonction polyvalente. C'est le premier contact avec le public, l'image de son établissement.

Ces professionnels sont de plus en plus confrontés à des comportements d'agressivité, d'incivilité, des situations de violence de la part du public et sont parfois démunis face à ces situations qui peuvent les amener à perdre leurs moyens s'ils ne sont pas formés.

En explorant les notions d'accueil, de communication et de travail d'équipe, cette formation vise à comprendre les mécanismes déclencheurs d'une situation de crise ou d'un passage à l'acte et acquérir des stratégies de désamorçage pour les prévenir et y faire face.

Public concerné et pré-requis

- Personnels administratifs des établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux
- Pas de prérequis particulier.

Objectifs

- Mesurer l'importance de l'accueil
- Adapter sa posture au contexte et à la personne
- Reconnaître et gérer ses propres émotions
- Développer une attitude d'empathie
- Repérer les mécanismes déclencheurs de l'agressivité
- Utiliser des outils de désescalade dans les situations de crise ou de violence
- Définir ses propres limites et se mettre en sécurité.

Contenu à adapter à vos besoins

- Accueil de personnes vulnérables et spécificités des publics (personnes souffrant de troubles psychiques, migrants, personnes en situation de précarité, demandeurs d'emploi...)
- Le cadre juridique de l'accueil et les droits des professionnels en cas d'incident violent ou d'agression
- Apports fondamentaux sur la santé mentale
- Les différents concepts : violence, agressivité, passage à l'acte, anxiété, angoisse...
- Les fondamentaux de la relation d'aide : empathie, écoute active, approche centrée sur la personne
- Les facteurs déclencheurs d'une crise ou d'un passage à l'acte, les situations à risque
- Les stratégies de désamorçage et de désescalade.

Méthodes pédagogiques

- Apports du formateur
- Echanges en groupe et partage d'expériences
- Analyse de situations professionnelles
- Mises en situations.

Formateurs

- Cadre de santé.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **2 jours**
[Durée indicative]

 **Lyon**

 **500€**

 **Contact**
manon.jany@arhm.fr

Personnel administratif : diminuer sa charge mentale, améliorer son organisation et la gestion de ses priorités

Actuellement la charge mentale représente un réel enjeu professionnel. La vitesse de circulation de l'information, la multiplication des situations d'urgence rencontrées et les problématiques d'effectifs demandent aux professionnels une adaptation toujours plus intense.

Les ressources mobilisées par la personne pour répondre aux exigences du travail peuvent progressivement s'épuiser. Les questions de charge et surcharge mentale peuvent mettre en jeu notre propre santé mentale et avoir des répercussions tant professionnelles que personnelles.

Afin de prévenir l'épuisement professionnel, le repérage de sa propre charge mentale, la compréhension de son fonctionnement individuel et de ses limites professionnelles, constituent un premier levier. Enfin, l'apprentissage de techniques et d'outils de travail représentent pour chacun un atout majeur dans la gestion de son quotidien professionnel.

Public concerné et pré-requis

- Personnels administratifs, chargés de mission, chargés de projets des établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux
- Pas de prérequis particulier.

Objectifs

- Définir la charge mentale
- Identifier les signes précurseurs de la surcharge mentale
- Définir son propre seuil de surcharge mentale et retrouver sa zone de confort cognitive
- Optimiser son temps (prioriser, anticiper, simplifier, fixer des délais)
- Définir des objectifs réalisables pour mieux s'organiser
- Découvrir et mettre en œuvre des solutions permettant de réduire la charge mentale
- Développer son assertivité.

Contenu à adapter à vos besoins

- Charge de travail et charge mentale : quelle différence ?
- Connaître son propre seuil de surcharge
- Les signes physiques et sur la santé
- Méthodes de gestion du stress et de « lâcher prise »
- Outils de gestion du temps et des tâches
- Outils de développement de l'assertivité

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges en groupe et partage d'expériences
- Travail en petits groupes
- Analyse de situations professionnelles
- Mises en situation.

Formateurs

- Formateur consultant, Coach Professionnel Certifié.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

🕒 **2 jours**
30, 31 mai 2023

📄 **Lyon ou sur site**

€ **500€ / personne**

✉ **Contact**
manon.jany@arhm.fr

Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

Les Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) sont l'aide apportée aux personnes qui manifestent un trouble de santé mentale.

Cette formation répond à la nécessité d'un renforcement d'une aide précoce, au besoin d'une orientation et d'un accompagnement adapté aux diverses situations et plus largement à la déstigmatisation en santé mentale.

Cette formation de 2 jours est accréditée par PSSM France. Elle est déployée dans 22 pays et s'appuie sur des données probantes.

Public concerné et pré-requis

- Tout public interagissant avec des jeunes ou des adultes
- Aucun pré-requis particulier.

Objectifs

- Savoir reconnaître les signes des problèmes de santé mentale, les situations de crise, chez le jeune, l'adulte
- Savoir offrir une aide initiale en cas de problème de santé mentale ou de situation de crise
- Savoir adopter une attitude et répondre de manière pertinente
- Savoir orienter vers une aide professionnelle adéquate
- Réduire la stigmatisation en santé mentale.

Contenu (programme national)

- Notion de santé mentale, maladie, crise, rechute, rétablissement et handicap
- Les troubles psychiques : la dépression, la conduite suicidaire, les psycho-traumatismes, les troubles anxieux, les troubles phobiques, les troubles psychotiques, les dépendances et addictions
- Les traitements et les services de santé mentale
- Les difficultés liées au handicap psychique
- Les symptômes et les signes précurseurs des troubles psychiques
- Les gestes de base des premiers secours en santé mentale
- Les outils d'aide à l'observation et à l'accompagnement des personnes
- Le repérage des signes de détresse et les premiers secours en cas de crise
- L'orientation vers les solutions adaptées.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situation
- Travail en sous groupes.

Formateurs

- Formateur accrédité par PSSM France.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **2 jours** consécutifs ou non

 **Lyon ou sur site**

 **Distanciel**
7 modules de 2 heures

 **Devis sur demande**

 **Contact**
christophe.buffavand@arhm.fr

Premiers Secours en Santé Mentale

Module Jeunes

Les Premiers Secours en Santé Mentale, Module Jeunes, constituent l'aide qui est apportée à un jeune qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à une personne en difficulté.

Public concerné et pré-requis

- Tout public travaillant ou vivant avec des adolescents
- Aucun pré-requis particulier.

Objectifs

- Renforcer ses connaissances sur le développement global à l'adolescence
- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale, spécialement chez les jeunes
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée.

Contenu à adapter à vos besoins

- Des troubles de santé mentale émergents :
 - Dépression
 - Problèmes d'anxiété
 - Psychose
 - Troubles des conduites alimentaires
 - Problèmes d'addictions, avec ou sans substances.
- Crises en santé mentale :
 - Pensées et comportements suicidaires
 - Automutilations non suicidaires
 - Attaques de panique
 - Évènements traumatiques
 - États sévères de psychoses
 - Effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances psychoactives.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situation
- Travail en sous groupes.

Formateurs

- Formateur accrédité par PSSM France.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **2 jours**
[Durée indicative]

 **Lyon ou sur site**

 **Devis sur demande**

 **Contact**
christophe.buffavand@arhm.fr

Prévention des conduites à risques à l'adolescence

Les conduites à risques désignent un répertoire de comportements très différents les uns des autres avec une mise en danger plus ou moins volontaire de soi : consommation de substances psycho-actives, fugues, délinquance, violences, atteintes au corps par certaines marques corporelles, rapports sexuels non protégés, conduites ordaliques et suicidaires...

Comment comprendre et aborder la question avec les adolescents que nous côtoyons ? Quelle prévention mettre en place face à ces conduites à risques ?

Public concerné et pré-requis

- Professionnels de l'éducation, du social et du médico-social
- Pas de pré-requis particulier.

Objectifs

- Permettre une meilleure connaissance des conduites à risques
- Aider à un meilleur repérage dans le contexte de sa pratique professionnelle
- Informer les professionnels sur les structures de soin et ressources existantes
- Se doter d'outils et de supports communs, se les approprier dans son quotidien, afin de faciliter le lien et l'accompagnement avec son usager.

Contenu à adapter à vos besoins

- Définition et constats actuels
- Place des conduites à risques chez l'adolescent : nouveaux rites de passage ?
- Sortir de l'alarmisme sans pour autant sombrer dans la banalisation
- Mettre en place des stratégies de prévention.

Méthodes pédagogiques

- Échanges et analyse à partir de cas pratiques apportés par les participants : repérage et techniques d'entretien
- Pistes d'action pour une évolution des pratiques professionnelles.

Formateurs

- Psychologue, éducateur.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **3 jours**
[Durée indicative]

 **Lyon ou sur site**

 **Devis sur demande**

 **Contact**
anne-laure.guyon@arhm.fr

Promouvoir la bientraitance

Le concept de bientraitance apporte non seulement une approche nouvelle dans les soins ou dans l'accompagnement, mais aussi une autre dimension dans l'analyse des pratiques des professionnels.

Comment les professionnels l'intègrent dans leur pratique ? Quelles situations peuvent être facteurs de risques de manque de bientraitance ou de maltraitance ? Comment en prendre conscience et mettre en œuvre des organisations vigilantes ? Comment concilier bientraitance et soins sans consentement, ou avec des soins contraignants ?

La bientraitance n'est pas seulement la lutte contre la maltraitance, mais elle est aussi, une façon de s'interroger sur le prendre soin dans une dimension humaniste.

Public concerné et pré-requis

- Médecins, cadres, psychologues, infirmiers, éducateurs, assistantes sociales exerçant en psychiatrie
- Pas de pré-requis particulier.

Objectifs

- S'approprier le concept de bientraitance en interrogeant sa pratique
- Repérer les facteurs de risques et les situations pouvant avoir une influence sur une prise en charge bientraitante ou maltraitante
- Développer des actions d'amélioration des pratiques professionnelles ou organisationnelles
- Permettre des réponses thérapeutiques adaptées et de prendre soin dans le cadre de soins sans consentement et contraignants.

Contenu à adapter à vos besoins

- Notions de bientraitance et de maltraitance, histoire, facteurs de risques
- Le soin en psychiatrie : nécessité de soigner, soins sans consentement, contraintes de soins, le prendre en soin en psychiatrie
- Le projet de soin et ses réponses thérapeutiques, le travail sur les ressentis des soignants, les attitudes et contre-attitudes dans la relation thérapeutique
- La dimension institutionnelle.

Méthodes pédagogiques

- Analyse de situations professionnelles
- Perspectives d'actions d'amélioration dans les prises en charge
- Propositions d'améliorations organisationnelles.

Formateurs

- Cadre de santé ou spécialiste de l'éthique de la santé et de l'accompagnement.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **3 jours (2+1)**
[Durée indicative]

 **Lyon ou sur site**

 **Devis sur demande**

 **Contact**
anne-laure.guyon@arhm.fr

Santé mentale et intervention à domicile

Les professionnels intervenant à domicile sont confrontés à la réalité de la vie d'une personne, de sa famille, de sa problématique. Leurs capacités d'adaptation à un contexte particulier sont mobilisées, souvent de manière très rapide. Ils doivent apprendre à travailler avec l'espace intime, avec le groupe familial, et avec des problématiques de santé mentale auxquelles ils ne sont pas toujours préparés.

Cette formation visera à mieux cerner toutes les dimensions de l'intervention à domicile afin d'être capable de construire un cadre d'intervention précis et sécurisant, et de mieux repérer les différents troubles psychiques et leurs conséquences sur le projet personnalisé et la relation avec la personne.

Public concerné et pré-requis

- Tout professionnel amené à intervenir à domicile
- Pas de prérequis particulier.

Objectifs

- Développer ses connaissances sur les troubles psychiques la psychopathologie et le handicap psychique
- Comprendre le mode relationnel des personnes concernées pour mieux s'adapter à chaque situation
- Identifier le sens et les enjeux de l'intervention à domicile avec une personne souffrant de troubles psychiques
- Adapter sa posture professionnelle pour désamorcer les situations complexes.

Contenu à adapter à vos besoins

- Cadre législatif et éthique de l'intervention à domicile : droits des personnes concernées, secret professionnel, obligations de signalement
- Les différentes phases de la visite à domicile ; la sécurité de l'intervenant
- L'évaluation des besoins fondamentaux, des ressources et difficultés de la personne ; Le projet individualisé
- L'espace intime comme lieu d'intervention professionnelle : les vécus d'intrusion et la recherche du consentement de la personne concernée
- Le travail de réseau et l'intervention multi-partenaire
- Le repérage des situations complexes
- Les différents types de souffrance psychique et leurs conséquences sur les capacités de la personne
- Les troubles du comportement : crise, agressivité, agitation, violence, le retrait, repli sur soi...
- Les conduites addictives et leurs conséquences relationnelles.

Formateurs

- Psychologue clinicienne.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **2 jours**
[Durée indicative]

 **Lyon ou sur site**

 **Distanciel possible**

 **Devis sur demande**

 **Contact**
anne-laure.guyon@arhm.fr

Sensibilisation à la prise en charge de l'autisme

La prise en charge des personnes souffrant de troubles du spectre autistique (TSA) ou de troubles neuro-développementaux (TND) a particulièrement évolué ces dernières années. Grâce aux progrès réalisés dans le domaine des neurosciences, mais également des sciences éducatives, la compréhension et l'approche de ces troubles se sont profondément transformées.

L'objectif de cette formation est de favoriser le repérage et le diagnostic des adultes en établissements de santé et en établissements médico-sociaux, afin de renforcer la pertinence des prises en charge.

Public concerné et pré-requis

- Professionnels soignants, éducatifs, travailleurs sociaux
- Pas de prérequis particulier.

Objectifs

- Acquérir des repères théoriques et conceptuels
- Connaître et reconnaître les TSA
- Acquérir des outils de dépistage et d'évaluation
- Découvrir différentes méthodes de soin et d'accompagnement
- Situer les possibilités de prise en charge prévues par la législation.

Contenu à adapter à vos besoins

- Troubles du Neuro-Développement (TND) et Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) ; définitions
- Spécificités cognitives et perceptives ; troubles du sommeil, de l'alimentation ; comorbidités et troubles associés ; l'expression de la douleur dans les TSA
- La communication dans les TSA
- Apports de la psychologie cognitive et des neurosciences
- Le parcours diagnostic, les outils de dépistage
- L'intervention précoce
- Les différentes méthodes de soin et d'accompagnement
- Les réseaux de professionnels
- Relations avec les familles.

Formateurs

- Infirmier spécialisé dans la prise en charge des TSA.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

 **2 jours**
[Durée indicative]

 **Lyon ou sur site**

 **Devis sur demande**

 **Contact**
manon.jany@arhm.fr

Sensibilisation à la santé mentale

Maladie mentale, pathologie psychiatrique, handicap psychique... des notions qui peuvent dérouter. Afin de favoriser la prise de conscience des enjeux de la santé mentale et donner des premiers leviers d'action pour mieux prendre en compte la santé mentale, nous vous proposons un temps sur mesure.

➤ Public concerné et pré-requis

- Tout public
- Pas de pré-requis particulier.

➤ Objectifs

- Comprendre les facteurs qui peuvent altérer ou protéger la santé mentale
- Identifier les premiers signaux de souffrance psychique
- Avoir les bons réflexes pour orienter une personne en souffrance psychique.

➤ Contenu à adapter à vos besoins

- Notion de Santé Mentale : définitions, chiffres-clefs
- Présentation des principaux troubles psychiques
- Repérage d'une situation de détresse psychique
- Premiers leviers d'actions pour mieux prendre en compte la Santé Mentale
- Préserver sa santé mentale : éléments de prévention
- Soins et accompagnement.

➤ Méthodes pédagogiques

- Apports des formateurs
- Echanges en groupe et partage d'expériences
- Analyse de situations pratiques
- Mises en situation.

➤ Formateurs

- Binôme de professionnels et formateurs pairs.

➤ Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

🕒 7h
[Durée indicative]

📄 Lyon et/ou distanciel

€ Devis sur demande

✉ Contact
christophe.buffavand@arhm.fr

Soutenir la parentalité en situation de précarité

Les situations de précarité renvoient à une multiplicité d'expériences qui, au-delà des critères économiques, sont marquées par une insécurité sociale et le délitement des liens d'appartenance. Or en devenant parent, l'adulte doit se construire une nouvelle identité au travers de diverses transformations et remaniements psychiques pour lesquels ces liens ont une importance considérable. La dévalorisation sociale vécue par le parent peut alors être intériorisée comme un vécu de « sous-parentalité » caractérisé par des sentiments de mal-être, d'impuissance, d'humiliation et de culpabilité.

Cette formation vise à définir les situations de précarité et le processus de construction de la parentalité afin de mieux appréhender les besoins de ces populations et d'ajuster sa posture professionnelle.

➤ Public concerné et pré-requis

- Toute personne accompagnant des familles
- Pas de pré-requis particulier.

➤ Objectifs

- Exprimer et partager ses représentations de la parentalité en situation de précarité
- Appréhender la notion de précarité dans ses multiples dimensions et mesurer ses impacts possibles sur la parentalité
- Tenir compte de la diversité culturelle et sociale des systèmes familiaux
- Repérer les enjeux liés à la notion d'accompagnement à la parentalité
- Partir des besoins des parents pour réfléchir aux modalités d'accompagnement à la parentalité à développer pour des familles en situation de précarité.

➤ Contenu à adapter à vos besoins

- Famille, parentalité : partage de représentations et définition des notions et processus
- Précarité et souffrance psychique
- Construction de la parentalité en situation de précarité
- L'accompagnement à la parentalité : posture professionnelle, aspects éthiques, partage d'expériences autour de dispositifs d'accompagnement.

➤ Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Illustrations cliniques
- Analyses de situations professionnelles
- Échanges en groupe
- Mises en situations.

➤ Formateurs

- Psychologue clinicienne, psychothérapeute, membre d'une équipe mobile de périnatalité.

➤ Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

🕒 **2 jours**
[Durée indicative]

📍 **Lyon ou sur site**

€ **Devis sur demande**

✉ **Contact**
anne-laure.guyon@arhm.fr

Téléconsultations et accompagnement à distance en santé mentale

Depuis le début des années 2000 on assiste à un développement considérable des offres de soins en santé mentale sur Internet, certains praticiens libéraux proposant des téléconsultations via leur propre site, d'autres préférant s'insérer dans l'offre de plateformes.

La crise sanitaire récente a considérablement amplifié ce phénomène et est venue réinterroger les pratiques, en libéral mais aussi dans les établissements sanitaires ou médico-sociaux soucieux de maintenir le lien et l'accompagnement de leurs usagers.

Cette formation propose d'identifier les contraintes techniques et cliniques de ces modalités de suivi, afin d'envisager les aménagements possibles et/ou souhaitables de la relation d'aide, et les compétences à mobiliser par le professionnel pour faire évoluer sa pratique.

Public concerné et pré-requis

- Tout professionnel engagé dans une relation de suivi de patients ou d'usagers en psychiatrie ou en libéral, ou d'usagers du secteur social ou médico-social
- Pré-requis : être en contact avec des patients en psychiatrie ou en libéral ou des usagers du secteur social ou médico-social.

Objectifs

- Utiliser les outils numériques dans sa pratique pour soutenir le maintien de suivis/de relations d'aide
- Exprimer et partager son intérêt ou ses réticences vis-à-vis des nouvelles modalités de suivi des patients ou des usagers
- Mesurer les contraintes et les intérêts de l'outil numérique
- Appréhender les transformations du cadre thérapeutique
- Définir les conditions du maintien ou de la création d'une « bonne » relation à distance.

Contenu à adapter à vos besoins

- Les contraintes liées à l'outil numérique
- Transformation du cadre et multiplication des « sous-espaces » de consultation
- Le maintien d'une disponibilité psychique favorable à l'empathie et au travail d'élaboration
- Les aménagements possibles du cadre et les vertus de la relation à distance pour certains patients ou usagers.

Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances
- Échanges en groupe
- Analyse de situations professionnelles
- Mises en situations.

Formateurs

- Psychologue clinicien, psychothérapeute.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

🕒 **2 jours**
[Durée indicative]

📄 **Lyon ou sur site**

€ **Devis sur demande**

✉ **Contact**
anne-laure.guyon@arhm.fr

Travail avec les familles

Les familles sont de plus en plus associées aux projets de soin ou d'accompagnement des personnes suivies en psychiatrie ou dans le secteur médico-social. La prise en compte des familles se traduit souvent par la mise en place d'entretiens familiaux qui se déroulent à domicile, dans les lieux de vie ou encore dans le cadre de l'hospitalisation complète ou en structure ambulatoire.

Ces pratiques d'intervention et espaces dédiés aux familles nécessitent une méthodologie, des compétences d'écoute et d'analyse particulières car souvent les problématiques familiales sont complexes. De plus, les difficultés des personnes suivies peuvent impacter les relations entre leurs familles et l'équipe. Les professionnels vont devoir rechercher des réponses adaptées.

➤ Public concerné et pré-requis

- Médecin, psychologue, infirmier, travailleur social
- Pas de pré-requis particulier.

➤ Objectifs

- Acquérir une compréhension du fonctionnement de la famille et de son évolution
- Identifier les enjeux et les impacts de la rencontre famille/institution
- Différencier travail de consultation, entretien familial et thérapie familiale
- Articuler les éléments cliniques familiaux avec les prises en charges individuelles des personnes
- Construire un cadre de rencontre adapté à l'institution
- Passer d'une écoute individuelle à une écoute groupale.

➤ Contenu à adapter à vos besoins

- Apports théoriques sur les différents modèles de l'approche familiale
- Le repérage du fonctionnement familial, de son mode relationnel, de ses mécanismes de défenses
- La mission de l'institution vis-à-vis des familles et l'impact de la souffrance familiale sur l'institution
- La prise en compte de chaque membre de la famille et du groupe famille en tant que tel
- Les différents outils de l'approche familiale : théorie, cadre et mise en œuvre
- L'articulation de ce travail avec la prise en charge de l'usager.

➤ Méthodes pédagogiques

- Échanges et analyse des situations professionnelles
- Mises en situation et jeux de rôle.

➤ Formateurs

- Psychologue clinicien thérapeute familial.

➤ Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis
- Questionnaire à froid 3 à 6 mois après la formation
- Rapport du formateur
- Appréciation du commanditaire.

EN PRATIQUE

🕒 **2 jours**
[Durée indicative]

📄 **Lyon ou sur site**

€ **Devis sur demande**

✉ **Contact**
anne-laure.guyon@arhm.fr

Jean, mon bot en prévention du suicide

L'Institut régional Jean Bergeret met à jour chaque année des répertoires thématiques en prévention du suicide en Auvergne-Rhône-Alpes. Nouveauté cette année, une page web interactive dédiée à ces ressources est également disponible.

TROUVER UNE RESSOURCE PERTINENTE EN PRÉVENTION DU SUICIDE

Pour quel public ?

- Les structures d'accompagnement en santé mentale
- Les proches aidants qui accompagnent une personne en souffrance psychique
- Les personnes en souffrance psychique.

Pour quels objectifs ?

- Faciliter l'orientation et l'accès aux services de prévention du suicide en région Auvergne-Rhône-Alpes
- Fournir une réponse rapide et personnalisée selon le profil et le besoin de la personne à risque suicidaire

Contenu des services proposés

Le nouveau format digital des répertoires s'appuie sur les ressources en prévention du suicide en région Auvergne-Rhône-Alpes ci-dessous :

- Accompagnement du deuil et postvention
- Aide à distance et téléphonie sociale
- Structures de prévention du suicide.

Le site internet permet d'effectuer des recherches avec un système de filtre, concernant le lieu, la thématique, le public et les modalités d'accompagnement souhaités. Grâce à un outil de discussion interactif, l'utilisateur peut également être guidé dans sa recherche, pour accéder à une sélection de ressources, au plus proche de son profil et de ses besoins. Ces outils, construits en collaboration avec des professionnels de la prévention du suicide, apportent une réponse rapide, ciblée et systématique aux personnes.



Ce projet est réalisé avec le soutien de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

EN PRATIQUE

 **ACCESSIBLE 24H/24, 7 JOURS/7**
www.mon-bot-prevention.com

 **RÉFÉRENCIEMENT**
Une structure d'accompagnement en santé mentale qui souhaite être référencée dans le répertoire digital peut en faire la demande auprès du contact ci-dessous.

 **CONTACT**
Sigrid Barrachin, chargée de mission prévention
sigrid.barrachin@arhm.fr
04 27 18 79 54

Réduction du stress au travail par la pleine conscience

L'efficacité du programme MBSR (Mindfulness-Based Stress Reduction), créé par le docteur Jon Kabat-Zinn, est aujourd'hui largement démontrée en matière d'amélioration de la qualité de vie, de réduction de la fatigue et de l'anxiété.

PROGRAMME DE RÉDUCTION DU STRESS BASÉE SUR LA MINDFULNESS (MBSR)

Ce programme se divise en 8 séances hebdomadaires de 2h30, en groupe de 6 à 12 personnes, il inclut entre les séances, des pratiques à domicile. Il permet un apprentissage progressif de la pleine conscience dans un cadre laïque à travers différentes pratiques abordées en groupe et nécessitant une réelle motivation.

Pour quel public ?

Établissements médico-sociaux, sanitaires et sociaux, souhaitant répondre aux enjeux liés à la gestion du stress chez leurs salariés, le management ou l'amélioration du bien-être.

Pour quels objectifs ?

- Découvrir et approfondir la pratique de la méditation de pleine conscience (mindfulness)
- Augmenter les capacités d'attention et de concentration
- Se connecter à ses propres ressources internes pour faire face plus efficacement aux difficultés
- Récupérer plus rapidement après des situations stressantes ou déstabilisantes
- Développer une attitude bienveillante envers soi-même et les autres.



Contenu des services proposés

- Pratiques formelles (méditation assise/marchée, scan corporel, mouvements)
- Pratiques informelles (attention portée aux activités du quotidien)
- Échanges et partages d'expérience en groupe
- Présentation d'éléments scientifiques sur le stress
- Méditations guidées au format mp3 pour les pratiques individuelles à domicile
- Supports pour les exercices et observations à mener entre deux séances.

EN PRATIQUE



ORGANISATION

Organisation en intra, à la demande
Accompagnement à l'implantation du programme possible



INTERVENANT

Institutrice ou instructeur qualifié MBSR
[Programme de réduction du stress basée sur la mindfulness]



CONTACT

Anne-Laure Guyon,
anne-laure.guyon@arhm.fr
04 27 18 79 50

PRÉVENIR ET SENSIBILISER SUR LES CONDUITES À RISQUES

Ces groupes d'échanges et de discussion visent à renforcer les compétences psychosociales telles que l'affirmation et l'estime de soi, la résolution de problèmes...

Pour quel public ?

Établissement accueillant un public d'adolescents - jeunes

Pour quels objectifs ?

- Informer les jeunes et les professionnels sur les conduites à risques
- Accroître les capacités préventives des adultes
- Aider les jeunes à mieux définir une position lucide et responsable face aux risques et aux limites
- Prévenir les facteurs de vulnérabilité et renforcer les compétences de chacun
- Destigmatiser la santé mentale
- Favoriser le repérage précoce et l'accès aux soins et à la prévention.

Les groupes d'échanges développent chez les jeunes des attitudes de responsabilité, de lucidité et d'information active sur les prises de risque, les limites et les relations à l'adolescence.

Les jeunes échangent avec un professionnel en prévention sur le sens des conduites à risques et la place du risque dans leur vie. Les professionnels de la structure sont associés à la mise en place et à l'évaluation de l'action.

Contenu des services proposés

Les interventions se déroulent en groupe de 15 jeunes et sont des moments d'expression personnelle à partir d'un outil de prévention (jeu de carte, vidéo, photo expression) choisi par l'intervenant. Des séquences d'information sont proposées en alternance avec les temps interactifs.

Déroulement de l'action

- 1 Rencontre avec les responsables de l'établissement et analyse de la demande
- 2 Proposition et organisation de l'action
- 3 Sensibilisation : temps de concertation avec l'équipe référente
- 4 Interventions auprès des groupes
- 5 Évaluation auprès des jeunes et de l'équipe

Nous pouvons proposer sur le même format des interventions portant sur des sujets ou des thèmes tels que : le bien-être/mal-être, les conduites à risques, les addictions, l'estime de soi, les compétences psychosociales, les troubles de la conduite alimentaire, les violences, le harcèlement, le stress, les outils du numérique et les usages des écrans...

EN PRATIQUE

INTERVENANTS

Psychologues, éducateurs, animateurs, professionnels de santé, jeunes volontaires en service civique "Ambassadeurs Santé Mentale"

DURÉE

- Environ 2h d'intervention par groupe de 15 participants

- Nombre d'interventions à déterminer avec l'établissement demandeur (entre 1 à 5 séances suivant la demande)

LIEU

Intervention sur site



Ou à distance par l'utilisation de solutions de visio-conférence en ligne



CONTACT

Jérôme Rastello, coordinateur
jerome.rastello@arhm.fr
04 27 18 79 56

Soutien à la parentalité

GRUPE D'ÉCHANGE ET DE DISCUSSION ENTRE PARENTS

Le groupe d'échange et de discussion s'appuie sur la « force » du collectif, c'est un espace de prise de parole et de partage entre parents sur leur rôle éducatif. Il s'agit avant tout de réassurer les parents et de renforcer leur confiance tant dans leurs rôles que dans leurs fonctions dans un climat d'entraide.

Pour quels objectifs ?

- Proposer un espace d'échange sur le rôle éducatif des parents
- Renforcer les compétences parentales et valoriser les rôles des parents
- Permettre une mise à distance de leurs problématiques personnelles
- Renforcer une dynamique institutionnelle et/ou territoriale sur cette thématique.

Contenu des services proposés

Ces groupes sont des espaces de partage, d'interrogation, d'élaboration des problématiques et des stratégies qui pourront mener à la résolution des difficultés rencontrées par les parents. Selon le nombre de séances programmées, l'intervenant propose des supports à partir desquels les participants peuvent échanger. De nombreux thèmes sont alors abordés tels que la vie familiale au quotidien, les relations parents/enfants, comment dire non, la séparation, l'école, les écrans, les conduites à risques...

Valoriser les compétences parentales a une incidence favorable sur le développement de l'enfant et de l'adolescent. En effet, la qualité des liens familiaux procure à l'enfant des capacités à se développer, à s'exprimer et à résoudre ses conflits.

Les parents sont les premiers acteurs d'une éducation préventive qui vise à renforcer les facteurs de protection et à prévenir les facteurs de vulnérabilité.

Conférence-débat à destination des parents

Les conférences permettent de sensibiliser les parents sur différentes thématiques que peuvent rencontrer les parents et leurs enfants... Ces conférences peuvent être menées indépendamment ou conjointement à des ateliers de sensibilisation, de groupe d'échange...

Pour quels objectifs ?

- Amorcer une réflexion autour de difficultés, de situations problématiques et dédramatiser certaines situations
- Réaffirmer les compétences des parents
- Renforcer et valoriser la place et le rôle des parents
- Accompagner les parents dans des étapes vécues comme complexes.

Contenu des services proposés

L'intervenant introduit l'échange et invite au débat. La discussion se poursuit à partir des préoccupations des parents : thèmes de l'enfance, de l'adolescence et des relations parents-enfants, du bien-être/mal-être, du repérage des conduites à risque, des conduites addictives, de l'estime de soi, du harcèlement, ou encore de l'usage des écrans et du numérique.

EN PRATIQUE



INTERVENANTS

Psychologue, thérapeute familial, sociologue, éducateur, professionnel de santé et/ou du social



DURÉE

- Environ 2h pour une conférence-débat
- Entre 1h et 1h30 pour le groupe d'échange (de 5 à 10 séances en moyenne)



LIEU

Intervention sur site



CONTACT

Jérôme Rastello, coordinateur
jerome.rastello@arhm.fr
04 27 18 79 56

Programme Primavera

UN PROGRAMME D'ÉDUCATION PRÉVENTIVE DE 9 À 12 ANS

Pour quel public ?

- Elèves de 8 à 12 ans (du CM1 jusqu'à la 5^{ème})
- Enseignants et membres des équipes éducatives et d'encadrement des établissements
- Parents d'élèves.

Pour quels objectifs ?

- Mutualiser les savoirs en termes de conduites addictives par une approche expérientielle
- Appréhender ce que sont les prises de risques, les conduites addictives et comment les prévenir
- Comprendre les facteurs d'influence, acquérir une meilleure connaissance et affirmation de soi
- Repérer, identifier les émotions et leur fonction.

Contenu des services proposés

Ce programme se décline sur une même zone géographique en associant les écoles primaires et les collèges d'un même territoire et en inter-degrés. Il est basé sur la formation, l'accompagnement des professionnels d'une part, et les interventions auprès des jeunes, d'autre part.

Menés simultanément, ces deux axes produisent un renforcement mutuel et favorisent l'inscription du projet dans le temps.

Ce programme est conçu de manière à promouvoir un environnement favorable à la santé mentale, à favoriser entre professionnels une vision commune de la prévention et à développer les compétences psychosociales des jeunes.

Les séances sont co-animées par des professionnels de la prévention et des professionnels des établissements permettant à ces derniers de monter en compétences. Différents ateliers sont menés tout au long du programme scolaire en fonction du niveau : du CM1 au CM2 8 ateliers de prévention, de la 6^{ème} à la 5^{ème} 5 ateliers de prévention.

Méthodes pédagogiques

Le programme Primavera s'appuie sur une méthode pédagogique participative, utilisant des outils ludiques qui suscitent la réflexion. Il ne suffit pas d'être informé sur les risques d'un comportement pour le modifier, mais il faut d'abord comprendre le sens de ce comportement. Le programme implique les parents et les membres des communautés éducatives, favorisant leur adhésion et leur implication.

EN PRATIQUE



INTERVENANTS

Professionnel certifié à l'animation de Primavera



DURÉE

Cycle de séances en fonction du niveau : 4 séances en CM1, 4 en CM2, 3 en 6^{ème}, 2 en 5^{ème}. Les séances durent entre 1h30 à 2 heures.



LIEU

Intervention en établissement scolaire (école primaire et collège)



CONTACT

Lisa Fuzier, chargée de projet en santé mentale
lisa.fuzier@arhm.fr
04 27 18 79 55

Programme Risco

RENFORCER LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES EN MILIEU SCOLAIRE

Plusieurs séances d'interventions sont proposées aux jeunes. Les élèves échangent avec un professionnel formé, spécialiste de la prévention, sur la santé mentale, le sens des conduites à risques, et la place du risque dans leurs vies.

Pour quel public ?

Adolescents (les élèves de la 4^{ème} à la 2^{nde} sont ciblés de manière privilégiée).

Pour quels objectifs ?

- Informer les jeunes et les professionnels sur les conduites à risques et la santé mentale
- Aider les jeunes à mieux définir une position lucide et responsable face aux risques et aux limites
- Prévenir les facteurs de vulnérabilité et renforcer les compétences de chacun
- Déstigmatiser la santé mentale
- Développer les compétences intra-personnelles des élèves (esprit critique, communication, estime de soi...)
- Encourager les adultes de l'équipe éducative à s'investir en tant que personnes ressources.

RISCO est un programme de prévention primaire des conduites à risques et de destigmatisation de la santé mentale, qui vise à approfondi la réflexion des élèves autour de ces thématiques tout en développant les compétences psychosociales et en améliorant le climat scolaire

Ce programme a fait l'objet en 2020 d'une évaluation qualitative réalisée par l'ORS (Observatoire Régional de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes). Les résultats mettent en lumière les effets bénéfiques sur le développement des compétences psychosociales ainsi que sur le climat de la classe.

Contenu des services proposés

Les interventions se déroulent en demi-groupe et sont des moments d'expression personnelle à partir d'outils de prévention (vidéos, jeu de cartes, photo expression). Chaque séance répond à des objectifs spécifiques et sont complémentaires. Ce programme a été conçu pour être modulable afin de répondre aux besoins de chaque établissement. Les professionnels de l'établissement scolaire sont associés à la mise en place de l'action grâce à une sensibilisation aux compétences psychosociale. Une sensibilisation des parents d'élèves peut être également proposée sous forme de conférence-débat.

Les points forts du programme

Trois interventions sont réalisées au cours de l'année scolaire :

Séance 1 « C'est quoi la santé mentale ? »

Permet de définir la santé mentale et déconstruire les idées reçues tout en développant les connaissances des élèves en matière de ressources sur le territoire.

Séance 2 « Les conduites à risques »

Elle se fonde sur une approche globale et intègre, de fait, l'ensemble des conduites à risques. Cette séance permet d'aborder spécifiquement différents sujets tels que les conduites addictives, le harcèlement ou encore les usages du numérique.

Séance 3 « Débat les risques »

Elle permet d'approfondir la réflexion sur les différentes thématiques abordées lors des séances précédentes et de développer des aptitudes à débattre et à partager un opinion.

EN PRATIQUE



INTERVENANTS

Psychologues, éducateurs, animateurs, professionnels de la prévention



DURÉE

3 séances de 2 heures



LIEU

Intervention sur site (collège et lycée)



CONTACT

Lisa Fuzier, chargée de projet en santé mentale
lisa.fuzier@arhm.fr
04 27 18 79 55

Programme Unplugged

LA PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES EN COLLÈGE

Publics concernés

- Collégiens âgés de 12 à 14 ans
- Enseignants et membres des équipes éducatives et d'encadrement des établissements destinataires.

Pour quels objectifs ?

- Favoriser les aptitudes intra-personnelles des collégiens (confiance en soi, expression de soi, respect des autres)
- Décrypter les attitudes positives et négatives à l'égard des produits, les influences et attentes du groupe, les croyances sur les produits et leurs effets
- Encourager le développement des habiletés interpersonnelles de communication, d'affirmation et de conciliation.

Contenu des services proposés

Le programme comprend 12 séances interactives d'une heure, menées en co-animation par un enseignant et un professionnel de la prévention, ayant chacun reçu une formation certifiée.

Chaque séance fait l'objet d'une fiche d'intervention spécifiant les objectifs de la séance, le déroulement et les supports/outils d'animation utilisés. Un temps de conclusion et d'évaluation sont également programmés à la fin de chaque séance.

Des temps de feedback à chaque début de séance ainsi que des challenges à réaliser d'une séance à l'autre sont proposés aux jeunes.

Déroulement de l'action / étapes d'implantation du programme

Le lancement du programme dans les collèges nécessite un temps de formation pour les enseignants qui co-animeront les séances avec le chargé de prévention certifié Unplugged.

La réalisation d'un temps de formation de 2 jours (sur site) pour les enseignants est un gage important de réussite. Pour cela, il est nécessaire d'anticiper localement afin d'obtenir l'implication des chefs d'établissement puis directement (ou indirectement) de l'inspection académique.



EN PRATIQUE



INTERVENANTS

Formateur certifié Unplugged et un développeur Unplugged pour la formation des enseignants



DURÉE

3 séances de 2 heures



LIEU

Intervention en collège



CONTACT

Lisa Fuzier, chargée de projet en santé mentale
lisa.fuzier@arhm.fr
04 27 18 79 55

LA PRÉVENTION DU STRESS CHEZ LES ÉTUDIANTS

Publics concernés

- Établissements accueillant des étudiants.

Pour quels objectifs ?

Korsa vise à accompagner les étudiants à :

- Identifier les pièges qui contribuent à accroître leur stress et leur anxiété dans le cadre des études et mettre en place des stratégies simples et efficaces pour y répondre
- Développer la présence attentive, c'est-à-dire leur habileté à être attentif et vigilant à ce qui se passe à l'intérieur comme à l'extérieur d'eux, et ce avec une attitude d'acceptation
- Clarifier ce qui compte vraiment pour soi, c'est-à-dire les buts et les valeurs qui donnent un sens à la vie
- S'engager dans des actions qui permettent d'atteindre ses buts et faire vivre ses valeurs.

Contenu des services proposés

Le programme comprend **5 ateliers collectifs** de deux heures animés par deux professionnels expérimentés et certifiés. Les ateliers sont donnés dans un climat convivial, un cadre sécurisant et respectueux. Ils sont animés en groupe de 8 à 15 personnes.

Les contenus proposés s'appuient sur l'approche d'acceptation et d'engagement, soit une approche comportementale et cognitive. Ils contiennent des exercices expérientiels (méditations guidées, mises en situation), des capsules psychoéducatives et des exercices en baladodiffusion (méditations à pratiquer à la maison).

Chaque atelier fait l'objet d'une fiche d'intervention spécifiant les objectifs de la séance, le déroulement et les supports/outils d'animation utilisés. Un temps de conclusion et d'évaluation sont également programmés à la fin de chaque atelier.

Bénéfices des ateliers

Les ateliers ont fait l'objet d'études scientifiques. Plusieurs bénéfices ont ainsi été démontrés :

- Ils permettent de développer une souplesse psychologique
- Ils aident à réduire le stress, l'anxiété et l'épuisement
- Ils favorisent l'engagement scolaire.



EN PRATIQUE

ORGANISATION

- Organisation en intra, à la demande
- Accompagnement à l'implantation du programme possible

INTERVENANTS

Formateurs certifiés Korsa détenant un diplôme universitaire en relation d'aide (psychologie, orientation, travail social).

CONTACT

Lisa Fuzier, chargée de projet en santé mentale
lisa.fuzier@arhm.fr
04 27 18 79 55

M-Lab santé mentale

Le M-Lab, living lab en santé mentale, est un nouveau dispositif dédié à l'innovation en santé mentale.

Son objectif : soutenir le développement de solutions dans le champ de la prévention en santé mentale auprès des publics les plus vulnérables et l'inclusion des personnes en situation de handicap psychique, au plus près des besoins des usagers.

ACCOMPAGNER L'INNOVATION EN SANTÉ MENTALE

Pour quels objectifs ?

- Que vous soyez porteur de projets ou que vous souhaitiez participer et soutenir l'innovation en santé mentale, le Living Lab vous propose dans un tiers-lieu, un service à la carte permettant de répondre à vos besoins.
- Véritable interface entre experts, chercheurs, entrepreneurs et personnes concernées, le Living Lab vous permettra également d'accéder à un écosystème d'acteurs en santé mentale.

Contenu des services proposés

En tant que facilitateur de projet, le living Lab vous accompagne et vous permet de :

- Donner vie à un projet en facilitant les connexions avec des expertises nécessaires
- Prototyper une idée
- Co-construire et tester vos idées avec les publics concernés
- Faciliter le dépôt de projet innovant ou de recherche dans le cadre d'un appel à projet

- Accéder à des ressources documentaires et scientifiques
- Accéder à un lieu hybride propice aux nouvelles méthodes de travail
- Accéder à des événements (conférences, ateliers créatifs, tables rondes, ateliers, sprint design...)
- Organiser et réaliser un événement
- Initier votre équipe aux méthodologies collaboratives
- Accélérer votre projet

Vous avez un projet ?

Vous souhaitez bénéficier d'un soutien précis ?

Vous voulez tester ou co-construire votre solution auprès des usagers ?

Vous voulez rejoindre un écosystème d'acteurs innovants en santé mentale ?

CONTACTEZ-NOUS !

EN PRATIQUE



LIEU

Institut Régional Jean Bergeret,
290 route de Vienne - 69008 Lyon
et intervention sur site



CONTACTS

Dennis Sbircea, chargé de projet innovation
dennis.sbircea@arhm.fr
04 27 18 80 34

Laura Swietlicki, chargée de projet innovation
laura.swietlicki@arhm.fr
04 27 18 80 35 - 07 61 36 58 33



M-Lab santé mentale

UN PARCOURS « TYPE » DE NOS EXPÉRIENCES



Ce laboratoire d'innovation est un espace modulable d'environ 130 m² situé dans nos locaux. C'est un lieu d'expérimentation, ouvert et accessible à tous, qui évolue en fonction des événements, des activités, des projets et de ses usagers.

LE LIVING LAB PROPOSE AUSSI :



Un espace lecture



Un espace d'échange



Un espace de conférence



Un espace de travail

Vous souhaitez en savoir plus ?

CONTACTEZ-NOUS !

Dennis Sbircea, chargé de projet innovation
dennis.sbircea@arhm.fr
04 27 18 80 34

Laura Swietlicki, chargée de projet innovation
laura.swietlicki@arhm.fr
04 27 18 80 35 - 07 61 36 58 33

L'ÉQUIPE DE L'INSTITUT



SERVICE RECHERCHE ET INNOVATION

M-Lab santé mentale

Laura SWIETLICKI
Chargée de projet innovation

Dennis SBIRCEA
Chargé de projet innovation

Corinne PAUGET
Assistante de direction

Arnaud GOULLIART
Directeur



SERVICE PROFESSIONNALISATION

Christophe BUFFAVAND
Chargé de formation

Annick GULTZGOFF
Responsable centre de documentation

Anne-Laure GUYON
Chargée de formation

Martine GUILLAUME
Documentaliste

Manon JANY
Chargée de formation

Lilium MIRQUEZ
Aide documentaliste

Céline BEUGNON
Assistante administrative

Centre de documentation

Clémence BUI
Assistante administrative

Centre de formation

SERVICE INTERVENTION ACCOMPAGNEMENT

Ivana CAPORALI
Coordinatrice DAPR

Jérôme RASTELLO
Coordinateur du service

Anouk CAMBECEDES
Psychologue

Karim MEBARKI
Educateur spécialisé

Marie LEBRAT
Assistante administrative

Laura CONNAN
Chargée de mission prévention

Guillaume TOURLONIAS
Moniteur éducateur

Lisa FUZIER
Chargée de projet

Margaux BRAHMI
Chargée de mission prévention

Hugo COMBET-SORO
Psychologue

Romane HUMBERT
Chargée de mission prévention

Sigrid BARRACHIN
Chargée de mission prévention

DAPR
Dispositif d'Appui pour la prévention de la Radicalisation

Actions à destination des jeunes

Dispositifs d'écoute et d'intervention

Nos références

Ils nous ont fait confiance en 2021 et 2022

2 Choses Lune
ACADIA
Addiction France (ex. ANPAA)
AGIVR
ALGED (Association Lyonnaise de Gestion d'Établissements pour personnes Déficiences)
ALYNEA
AMAD du Pays Mornantais
AMESUD
Amicale du Nid
APSA Pôle Enfants
ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Ascodocpsy
Association La Porte Ouverte
Association La Roche
Association le Mas
Association les voyageurs des Cimes
Association Vilhop'Ain
Atouts Prévention Rhône-Alpes
Avenir Santé
CAP2S
CARSAT RA-DIRRES
CCAS de Vaulx en Velin
Centre Accueil de jour Corne à Vent
Centre de Santé «Santé Commune»
Centre Hospitalier de Valence
Centre Hospitalier Fabrice Marchiol
Centre Hospitalier Le Vinatier
Centre Hospitalier Mont du Lyonnais
Centre Odette Witkowska
Centre Psychothérapique de l'Ain
CEPAJ

Centre Hospitalier Drôme Vivarais
Centre Hospitalier du Vinatier
Centre Hospitalier Mont du Lyonnais
Clinique de Vaugneray
Clinique du Grésivaudan
Clinique Notre Dame
Collectif Sud
Collège Jules Michelet
Collège le Clergeon
Collège Pierre Termier
Conscience et Impact Ecologique
Conseil Local Santé Mentale Valence
CROUS
Département de l'Isère
Détours
DIRPHH Centre Est (Dispositif d'intégration Régional des Personnes Handicapées vers l'Alternance)
DIRPJJ Centre Est (Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse)
DISP-DIRFP Rhône-Alpes (Direction interrégionale des services pénitentiaires)
DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports)
DTPJJ (Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse - Rhône-Ain-métropole de Lyon)
Ecole la Voie Lactée
Ecout'Agri
ESMPI Fondation Boissel
Espoir 74
Fondation Armée du Salut
Foyer d'Action Educative Chamfray

GEM les Amis du Pas
GEMOTION
Grand Lyon Habitat
Grand Lyon La Métropole
Grenoble Alpes Métropole
GRIM
Groupe APICIL
Habitat et Humanisme
Imagineo
IME Pierre de Lune
Institution Immaculée Conception
Institution Saint Joseph
ITEP des Garrigues
ITEP Macanan OREAG
La Ciné Fabrique
La Métropole Grand Lyon
La Porte Ouverte
La Roche
Le Mas
LOG'INSARES
Lycée Notre Dame des Minimes
Mairie de Communay
Mairie de Vaulx-en-Velin
Mairie de Villeurbanne
Maison des Adolescents de Lyon
Maison des Réseaux de santé de Savoie
Maison du Territoire de la Matheysine
Métropole aidante
Métropole de Lyon
Mission Locale de Lyon
Mission Locale Nord Isère

MSA Ain Rhône
Pathfinder Challenge
Programme de Réussite Educative de Pierre Bénite
PSSM France
Psychodon
Relais Ozanam
Relais OZANAN
Réseau de santé ACCESS
Respect 73 (Réseau Santé Précarités Egalité Coordination dans les Territoires de Santé de Savoie)
SEPR
SOPHONIE
Université de Lyon
Université de Savoie
Université Lumière Lyon 2
UNPS (Union nationale de prévention du suicide)
URHAJ AURA (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Auvergne Rhône-Alpes)
Ville de Bourg-en-Bresse
Ville de Lyon
Ville de Saint-Fons
Ville de Vénissieux

...
[[liste non exhaustive]]



INSTITUT RÉGIONAL JEAN BERGERET

290, route de Vienne - BP 8252

69355 Lyon Cedex 08

04 27 18 79 51

irjb@arhm.fr

www.institutbergeret.fr

